# DEMOCRATIE C MAINTENANT

Campagne de la jeunesse pour revitaliser la démocratie.

# **UNE COMPILATION D'ACTIVITÉS**

pour la participation démocratique des jeunes





INTRODUCTION	4
Contexte Trois piliers Compilation d'activités Conseils d'animation Liste des activités Concepts clés	4 5 6 7 13 26
PILIER DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS	32
Un pas en avant Sur l'échelle de la participation Quelle est ta position? Voter ou ne pas voter Mettre des mots	32 40 46 54 64
PILIER PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES	74
Que chaque voix soit entendue Couteaux et fourchettes Que se passe-t-il si rien ne se passe? S'engager Le grand jeu du pouvoir Le losange des politiques La campagne électorale La réunion syndicale	74 82 90 92 98 102 110
PILIER NUMÉRISATION	124
Quizz sur les droits humains en ligne Moi sur internet Un buzz Les spécificités du numérique Alter-narratifs : comment réagir de manière	124 134 140 146
constructive à la haine en ligne	150

## **CONTEXTE**

Le Conseil de l'Europe reconnaît le "potentiel considérable" des jeunes " et par conséquent [...] leur rôle fondamental dans la promotion des valeurs essentielles du Conseil de l'Europe" et a donc pour objectif de permettre aux jeunes Européens "d'adhérer activement aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe en matière de droits humains, de démocratie et d'État de droit, de les défendre, de les promouvoir et d'en jouir."

Ces dernières années, la montée du populisme et des démocratures (demotatorships), les fake news, la restriction de l'espace accordé à la société civile et, plus récemment, les effets de la pandémie de covid-19 ont particulièrement remis en cause la démocratie. Tous ces facteurs contribuent à créer un climat où les ieunes craignent des représailles s'ils font usage de leur liberté d'expression et où, dans le même temps, ils "s'intéressent beaucoup à la politique mais participent peu aux processus démocratiques essentiels". La santé des démocraties en Europe suscite réqulièrement des préoccupations, en particulier au vu des crises multiples et successives qui bouleversent la perspective de grandir en ayant confiance en l'avenir.

Démocratie ici, Démocratie maintenant est une campagne organisée par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe qui vise à revitaliser la démocratie et à renforcer la confiance mutuelle entre les jeunes, d'une part, et les institutions et processus démocratiques, d'autre part.

La campagne se base sur 3 piliers: l'accès aux droits fondamentaux (I), la participation concrète des jeunes (II) et l'impact de la transition numérique (III) en tant que facteurs de démocratisation.

Elle repose sur des activités menées avec les jeunes et les organisations de jeunesse au niveau local, national et international, en collaboration avec des points de contact nationaux et des partenaires européens.

## **TROIS PILIERS**

## DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

Ce pilier renvoie au fait que les droits humains sont un prérequis à toute société démocratique et que le droit à participer doit être compris comme une condition à la fois à la démocratie et aux droits humains.

Par le biais de ce pilier, il s'agit de sensibiliser les jeunes à leurs droits ainsi qu'à l'importance de l'accès aux droits et de son exercice dans toute société démocratique tout en soulignant des actions visant une société plus juste et moins discriminatoire.

#### Participation significative des Jeunes

Il s'agit de mettre en avant les effets de la participation des jeunes au sein du processus décisionnel et expliquer la relation entre la démocratie et la participation. Le but étant d'initier et renforcer le sentiment de pouvoir que les jeunes peuvent acquérir et utiliser afin de provoquer un changement bénéfique au sein de leur communauté.

## NUMÉRISATION

Il s'agit d'aborder ici la numérisation et son impact/ses conséquences sur la démocratie ainsi que les défis qu'elle soulève au travers du numérique en tant qu'outil d'engagement des jeunes, les nouvelles formes de démocratie participative en ligne ou encore la désinformation et les fakes news.

## **COMPILATION D'ACTIVITÉS**

Dans le cadre de la campagne Démocratie ici, Démocratie maintenant, le Bureau International Jeunesse a pris l'initiative de développer une compilation de fiches d'animations, afin de faciliter le déploiement d'activités de sensibilisation et de réflexion dans les écoles et organisations de jeunesse. Ce manuel propose 18 animations, classées selon les 3 piliers, inspirées de ressources pédagogiques régulièrement utilisées en éducation aux droits humains et à la citoyenneté démocratique (voir Bibliographie).

#### COMMENT?

- Chaque fiche méthodologique précise le nombre de participants, la durée et le niveau de compétence requis pour l'animateur.
- Ces fiches introduisent les activités et reprennent le contenu de base nécessaire pour mener les animations et permettre l'acquisition de compétences.
- Toutes les activités reposent sur une approche d'éducation non formelle, c'est-à-dire centrée sur l'apprenant, fondée sur l'expérience et l'action, pour un développement de capacités préparant à une citoyenneté responsable, active, critique, créative et solidaire.

#### POUR AUI ET POURQUOI?

- Cet outil est destiné à toute personne travaillant avec des jeunes à partir de 11 ans, de façon professionnelle ou bénévole, et qui souhaite agir dans le cadre de la campagne Démocratie ici, Démocratie maintenant.
- Il propose des activités concrètes d'animation autour des thématiques de la démocratie et l'accès aux droits, de la participation significative des jeunes et de la numérisation accompagnées de notions théoriques à destination des animateurs et des enseignants.
- Il est conçu comme un éventail d'activités flexibles et adaptables au contexte dans lequel chaque accompagnateur de jeunes s'investit.

## **CONSEILS D'ANIMATION**

La méthodologie des activités proposées est participative et permet aux jeunes de suivre sans contrainte des processus d'expérimentation, d'analyse, de réflexion et de compréhension des piliers de la campagne Démocratie ici, Démocratie maintenant.

L'éducation aux droits humains comporte trois dimensions fondamentales:

- L'apprentissage au sujet des droits de l'Homme : la connaissance des droits de l'Homme, ce qu'ils sont et comment ils sont garantis et protégés.
- L'apprentissage par les droits de l'Homme: le contexte et la manière dont l'éducation des droits de l'Homme est organisée et dispensée doivent refléter leurs valeurs intrinsèques (comme la participation, la liberté de pensée et d'expression...). Le processus qui entre en jeu est aussi important que l'apprentissage proprement dit.
- L'apprentissage pour les droits de l'Homme : le développement des capacités, des attitudes et des valeurs permettant aux apprenants d'appliquer les valeurs des droits de l'Homme dans leur vie et d'agir, seul ou avec d'autres, pour les promouvoir et les défendre.

#### EN AMONT DE L'ACTIVITÉ

#### CHOISIR UN LIEU APPROPRIÉ

Espace où on peut bouger les tables et chaises, parfois possible à l'extérieur ou en ligne. Personnalisez si possible le lieu en lien avec l'activité.

#### SÉLECTIONNER L(ES) ATELIER(S) PERTINENT(S)

En fonction de son niveau d'expertise - en tant qu'animateur (voir le niveau indiqué sur les fiches) et du public cible.

#### RÉUNIR LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Réunir les outils matériels nécessaires à chaque activité et faire preuve de créativité pour rendre l'exercice ludique (musique de fond, matériel imaginatif...).

#### SE DOCUMENTER

Se documenter plus largement afin de se familiariser avec les thèmes qui seront abordés notamment dans la partie "compte-rendu et évaluation" de l'activité. Pour ce faire, consulter la bibliographie présente dans ce manuel.

#### ADAPTER L'ANIMATION AU CONTEXTE LOCAL

- Prêter attention à la législation notamment en matière d'âge, d'assurance...
- Anticiper les sujets "sensibles" ou "tabous".
- Choisir un vocabulaire adapté.
- Choisir des animations adaptées au public et aux objectifs visés.

#### PENDANT L'ACTIVITÉ

#### BRISER LA GLACE

L'activité de brise-glace/énergisant est une activité préliminaire pouvant précéder chaque activité pédagogique. Elle comporte un fort intérêt en termes de préparation car elle permet de créer des liens non verbaux entre les participants, de renforcer la confiance et de poser un cadre favorable à l'activité qui va suivre. Un brise-glace peut être adapté selon l'activité, il s'agira par exemple d'en préférer un plutôt calme et favorisant la détente avant une activité sur l'identité (méditation). A l'inverse, il s'agira d'en proposer un plus dynamique pour les activités nécessitant de l'action et des interactions entre les participants.

#### ETABLIR UNE CHARTE

Au début de l'activité, il peut être intéressant d'établir avec les participants les règles à respecter durant l'animation afin que le climat soit propice.

#### Par exemple:

- Respecter la parole des autres.
- Rester poli et bienveillant envers tout un chacun.
- Écouter et suivre les instructions de l'animateur.
- Participer en coopérant avec les autres équipes.
- Ne pas émettre de jugement.
- Garder un usage limité du téléphone.
- Assurer la confidentialité des échanges.

#### ANIMER LE GROUPE

Votre rôle est de faciliter le déroulement de l'activité, sans intervention moralisatrice, en tendant à la plus grande neutralité et à l'impartialité. Vous mènerez, guiderez les participants, stimulerez leur réflexion et interviendrez pour rappeler la charte. Voici quelques pistes pour vous y aider.

#### A faire

- Tenter de mettre en place une culture de respect mutuel, un environnement bienveillant où chacun se sent à l'aise pour exprimer ses opinions.
- Faire preuve d'humour et de créativité.
- Être clair dans les instructions.
- Utiliser un langage non discriminant et inclusif.
- Encourager les participants à exprimer leurs opinions et idées, sur la base de leurs propres expériences. Expliquer à chaque participant que même s'il pense que les autres partagent son opinion, il ne doit pas généraliser ou étendre son point de vue.
- Faire preuve de neutralité et de multiple-partialité (faire en sorte que chaque opinion puisse être représentée dans la discussion, même celles qui ne sont pas portées par les participants).
- Utiliser les techniques de reformulation et de paraphrase pour relancer les discussions et creuser les notions qui semblent pertinentes à développer dans le cadre de l'activité.
- Veiller à un bon équilibre de répartition de la parole. Canaliser habilement les participants qui ont tendance à monopoliser la parole et solliciter au mieux les plus réservés, afin de leur demander leur ressenti ou leur avis sur une activité par exemple.

#### A éviter

- Être trop sûr de soi et prétendre tout savoir. Il vaut mieux admettre une erreur ou avouer qu'on ne connaît pas la réponse à une question plutôt que de s'engager dans une réponse potentiellement bancale et fausse. Encourager les participants à chercher la réponse, individuellement ou collectivement.
- Surcharger les participants avec trop de tâches.
- Monopoliser la parole.
- S'engager dans des activités susceptibles de créer des conflits importants au sein du groupe si on travaille des participants ne se connaissent pas ou si on ne se sent pas suffisamment confiant pour gérer une telle situation. Le conflit peut constituer une étape importante pour l'apprentissage du groupe, mais celui-ci peut s'avérer très destructeur s'il n'est pas abordé de façon appropriée.
- Trop se focaliser sur une personne ou un groupe en particulier. Chacun doit avoir la chance d'exprimer ses opinions.
- Être trop rigide avec le programme: l'éducation est un processus vivant.
   Des imprévus peuvent survenir ou les participants peuvent avoir besoin de moins/plus de temps. Il convient d'être prêt à s'adapter.

#### FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE CRISE

Ces différentes animations visent à susciter chez les participants une réflexion, une remise en question voire un changement de comportement. Durant l'atelier, il se peut qu'il faille faire face à des stéréotypes, préjugés, amalgames, positions moralisantes... En effet, ces ateliers touchent des questions en rapport avec l'identité, l'éducation, les valeurs, les expériences personnelles des participants. Beaucoup d'émotions peuvent être exprimées. À tout moment, il est donc possible qu'un conflit naisse entre deux participants ou entre un participant et le facilitateur. Il est nécessaire de faire son possible pour ne pas envenimer la situation et désamorcer ce conflit naissant.

#### **Quelques pistes**

- Toujours laisser une porte de sortie aux participants pour qu'ils puissent changer de rôle s'ils le souhaitent, quitter l'atelier, aller prendre l'air...
- Prendre le temps de discuter du point de tension, même si cela signifie

- prendre plus de temps que prévu sur l'ensemble de l'atelier.
- Aider les protagonistes à clarifier leur position/opinion, afin d'éviter tout malentendu ou mauvaise interprétation des mots.
- Alerter le participant qui tiendrait des propos négationnistes ou d'appel à la violence qu'il ne s'agit pas d'une simple opinion mais d'un délit.
- Encourager les participants à s'écouter et leur rappeler qu'ils n'ont pas tous le même vécu ni les mêmes perceptions.

Eviter de chercher un compromis entre deux opinions mais plutôt pousser les participants à se trouver des points communs dans leurs positions respectives et ce afin d'évoluer vers une solution ou une acceptation commune. Finir le débat sur le conflit avec une conclusion (même temporaire) et en rappelant les valeurs du vivre ensemble et de l'éducation aux droits humains véhiculées par le Bureau International Jeunesse et le Conseil de l'Europe.

#### RESPECTER LES TEMPS IMPARTIS

Il est important que l'animateur soit également maître du temps afin d'éviter que l'animation tire en longueur ou ne puisse pas être clôturée. Si le facilitateur constate qu'il est en retard sur le programme, il vaut mieux laisser une activité de côté que de se précipiter pour tout faire.

Il est toutefois important de donner aux participants suffisamment de temps pour qu'ils puissent avoir des échanges de qualité et d'accorder des temps de pause.

## APRÈS L'ACTIVITÉ

Il est primordial de prendre le temps d'échanger en fin d'animation pour que chacun puisse réfléchir à ce qu'il a vécu et/appris et la manière dont il relie cette expérience à sa vie personnelle et au monde en général. Ce temps est essentiel pour l'apprentissage individuel et collectif.

Il est suggéré de demander aux participants :

- Ce qui s'est produit au cours de l'activité et ce qu'ils ont ressenti.
- Ce qu'ils ont appris sur eux-mêmes.

#### INTRODUCTION

- Ce qu'ils ont appris sur les problèmes abordés dans le cadre de l'activité et sur les droits humains correspondants.
- Comment ils peuvent approfondir et exploiter ce qu'ils ont appris. Si les participants ont beaucoup à partager, il ne faut pas hésiter à résumer leur propos toutes les 3 ou 4 interventions et à recadrer les échanges si le besoin s'en fait sentir. Si un participant éprouve des difficultés à partager son ressenti, ou si le groupe semble avoir des difficultés pour saisir ses propos, il est bienvenu de lui poser des questions de clarification ou d'utiliser la reformulation.

En guise de conclusion, l'animateur doit revenir sur les valeurs clés, les aspects positifs et les enseignements tirés de l'activité.

#### SUIVI ET ACTIONS

Afin d'ancrer les apprentissages, il est conseillé d'envisager des actions futures qui s'inscrivent dans les cadres de la vie quotidienne de chacun (projet associatif, sensibilisation dans le cadrescolaire, en ligne...). Pour cefaire, il est utile d'évoquer des exemples d'actions concrètes du Conseil de l'Europe, du Bureau International Jeunesse ou toute autre référence pertinente (comme par exemple des capsules vidéo inspirantes disponibles sur YouTube, des contenus de campagnes en éducation aux droits humains, des témoignages de projets internationaux...).



# LISTE DES ACTIVITÉS

Ce tableau récapitulatif offre une vue d'ensemble des fiches méthodologiques et permet à l'animateur de construire son programme en fonction des thèmes qu'il souhaite aborder, du temps dont il dispose et des dynamiques appropriées.



	Un pas en avant	Activité où les participants interprètent des rôles et avancent en fonction de leurs chances et opportunités, ce qui permet d'aborder facilement les barrières et inégalités en matière de droits.			permet d'abor-	<ul> <li>Sensibiliser à l'inégalité des chances</li> <li>Développer l'imagination et la réflexion critique</li> </ul>	Discriminations Inégalités Minorités/majorités	
	DÉMOCRATIE ET ACCÈS	TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE	<ul> <li>Favoriser l'empathie à l'égard des personnes plus défavorisées</li> </ul>		
	AUX DROITS	6-30	2/4	50-60′	Repères			
Sur l'échelle de la participation Activité faisant appel au jeu de rôle et au débat, où les participation pants s'interrogent sur le sens de la participation des jeunes et examinent les moyens de renforcer leur impact à l'échelon local.			des jeunes et	<ul> <li>Réfléchir aux possibilités de participation des jeunes et aux facteurs qui favorisent, ou au contraire, entravent cette participation</li> </ul>	Responsabilisation Coopération Argumentation			
	DÉMOCRATIE ET ACCÈS	TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE	<ul> <li>Développer les compétences de coopération, d'organisation et de prise d'initiatives avec d'autres</li> </ul>		
	aux droits	6-30	3/4	60-120′	Repères	<ul> <li>Cultiver le sens de la responsabilité de ses propres actes</li> </ul>		
Quelle est ta position?  Activité où les participants expriment leurs opinions par la discussion et l'argumentation en fonction d'affirmations et situations autour des droits humains, civils, politiques, économiques et sociaux.		<ul> <li>Comprendre les différences entre droits civils et politiques, et droits économiques et sociaux</li> <li>Utiliser et développer les compétences de discussion</li> </ul>	Respect Ouverture d'esprit Argumentation					
	DÉMOCRATIE ET ACCÈS	TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE	et d'argumentation  • Favoriser le respect et l'ouverture d'esprit		
	AUX DROITS	6-30	2/4	50'	Repères			
		I	I .	I			I .	

NOM DE,
L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS

THÉMATIQUES

#### Voter ou ne pas voter

Activité étudiant la participation des citoyens aux élections par la réalisation d'un sondage auprès de la population locale, dans le but d'explorer la question du vote et ouvrir la porte vers de nouvelles voies de participation.

 Comprendre les raisons de l'utilisation ou non du droit de vote aux élections

• Développer des capacités de recherche et d'analyse

Responsabilisation Esprit critique Mise en action

DÉMOCRATIE
ET ACCÈS
AUX DROITS

TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE
GROUPE

6-30 3/4 120' Repères

• Valoriser la contribution personnelle de tout citoyen à la démocratie

critique d'informations

#### Mettre des mots

Activité permettant aux participants de comprendre ce qu'est le plaidoyer et ses composants tout en leur fournissant l'espace pour analyser leur environnement et travailler en équipe sur le développement d'une action de plaidoyer.

• Comprendre le plaidoyer et ses principes clés

• Mettre en place une action de plaidoyer

- Travailler en équipe pour analyser une problématique sociale
- tique sociale

Activisme Coopération Argumentation

DÉMOCRATIE
ET ACCÈS
AUX DROITS

TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE

6-30

2/4

120'

Démocratie ici,

Démocratie maintenant

# Que chaque voix soit entendue

Activité où les participants sont amenés à discuter, en petits groupes et en plénière, de l'éducation en tant que réponse aux besoins des individus, ainsi que de la participation aux processus de prise de décisions.

- Réfléchir au système éducatif et à la façon dont il répond aux besoins des individus
- Développer des capacités en matière de coopération et de participation à la prise de décisions démocratiques à l'école et dans son club
- Promouvoir la justice et l'intégration

Liberté d'opinion Liberté d'expression Coopération

PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE
6-30 3/4 120' Repères

NOM DE,	
L'ACTIVITÉ	•

## **OBJECTIFS**

## THÉMATIQUES

Couteaux et
<b>fourchettes</b>

Activité où les participants sont amenés à réfléchir sur quelques principes clés de la participation et à identifier les obstacles à la participation ainsi que les inconvénients de la non participation.

• Présenter aux participants quelques-uns des principes de la participation

Réflexion Observation Responsabilisation

- PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES
- DIFFICULTÉ DURÉE TAILLE DU SOURCE GROUPE 6-30 2/4 50' Parole aux jeunes

- Examiner dans quelle mesure la responsabilisation est liée à la transparence et au partage
- Faire l'expérience d'une situation dans laquelle la participation représente un défi

#### Que se passet-il si rien ne se passe?

Activité où les participants sont amenés à examiner les obstacles à la participation des jeunes et comprendre ainsi les effets de l'absence de participation tout en développant leur créativité individuelle.

• Examiner les obstacles à la participation

• Développer la créativité individuelle

- Comprendre les effets de l'absence de participation

Observation Esprit critique Créativité

PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTE	DUREE	SOURCE
6-30	3/4	90′	Parole aux jeunes

- Activité invitant à la réflexion, à la discussion et au partage de S'engager
  - connaissances et d'expériences ainsi qu'à un positionnement au niveau de la collectivité face à la participation citoyenne.

- Comprendre et définir la participation citoyenne
- Découvrir les diverses façons de s'engager
- Comprendre en quoi la participation électorale et le droit de vote sont des outils concrets de changement

Analyse Engagement Responsabilisation

PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

Taille du Groupe	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE
6-30	1/4	60-75'	Démocratie ici, Démocratie maintenant

NOM DE,
L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS

THÉMATIQUES

Le grand jeu
du pouvoir

Activité invitant les participants à explorer la notion de pouvoir en déplaçant à tour de rôle des objets ordinaires dans l'espace de formation, puis en s'y positionnant eux-mêmes.

• Explorer comment les relations de pouvoir peuvent être renversées et transformées

• Réfléchir sur la notion de pouvoir

Observation Réflexion Mise en situation

# SIGNIFICATIVE DES JEUNES

PARTICIPATION

# TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE 6-30 3/4 90' Libres ensemble

Le losange des politiques

Activité invitant les participants à comprendre les politiques locales et à analyser celles mises en place dans leurs communautés respectives.

 Présenter le contenu de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale

Observation Réflexion Négociation

PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE
6-30	2/4	50′	Parole aux jeunes

cipation des jeunes

• Examiner les politiques locales favorisant la parti-

- Stimuler la discussion sur les politiques locales de la jeunesse dans le contexte où vivent les participants
- Développer les aptitudes de négociation

La campagne électorale Activité traitant des questions liées aux droits et responsabilités associés à la démocratie ainsi qu'au débat démocratique, par le biais de la discussion et de la prise de position.

• Analyser quelques-uns des aspects discutables des sociétés démocratiques

Analyse Coopération Mise en situation

- Participation Significative des Jeunes
- TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE
  6-30 2/4 60' Repères

- Pratiquer et améliorer ses capacités d'écoute, de discussion et de persuasion
- Encourager la coopération et l'ouverture d'esprit

NOM DE L'ACTIVITÉ
LACCIVICE

**OBJECTIFS** 

#### La réunion syndicale

Activité de simulation d'une réunion de négociation des salaires et des conditions de travail entre employeurs, employés et déléqués syndicaux, abordant le rôle des syndicats, la négociation collective sur le lieu de travail et les droits des travailleurs.

• Mieux comprendre les activités et le rôle des syndicats dans la société civile

consensuelle

droits humains

Coopération Négociation Mise en situation

- PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES
- DIFFICULTÉ DURÉE TAILLE DU SOURCE GROUPE 6-30 3/4 Repères 120'

• Promouvoir la participation, la responsabilité et la solidarité

• Développer des capacités de prise de décisions

#### Ouizz sur les droits humains en ligne

Activité sur les droits humains en ligne, sous forme de quizz, destinée à aider les participants à se familiariser avec leurs droits en ligne, en utilisant le Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs d'Internet.

• Comprendre comment s'appliquent les droits humains en ligne

• Elargir sa compréhension de l'universalité des

Analyse Mise en situation

Réflexion

NUMÉRISATION

TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE
6-30	3/4	50′	Connexions

• Réfléchir aux protections des droits humains dans le cyberespace

#### Moi sur Internet

Activité permettant de se questionner sur nos comportements numériques, grâce à l'utilisation d'une échelle croisée de participation. Selon plusieurs contextes, les participants sont invités à se positionner en tant qu'acteur passif, membre, collecteur, critique ou créateur, tout en étant attentif aux déplacements du groupe.

• Développer une meilleure compréhension des spécificités de la communication numérique

• Discuter des avantages que les participants peuvent retirer de leur utilisation d'Internet et des défis auxquels ils/elles peuvent être confronté-e-s

- Aborder les rôles que les participants peuvent prendre en tant que CyberCRACCS (cyber citoyens responsables, actifs, critiques, créatifs et solidaires)
- Identifier les complémentarités au sein du groupe, en vue de l'élaboration d'une action collective en ligne

**Analyse** Réaction Mise en situation

NUMÉRISATION	TAILLE DU GROUPE	DIFFICULTÉ	Durée	SOURCE
	6-30	3/4	50'	Libres
				Ensemble

NOM DE,	
L'ACTIVITÉ	

## OBJECTIFS

## THÉMATIQUES

Un buzz

Activité invitant à penser de manière critique en se glissant dans le rôle d'un groupe de journalistes qui prépare une publication en ligne, traitant de sujets tels que les préjugés, les stéréotypes et le rôle des médias dans la manière de traiter les droits humains.

 Sensibiliser davantage aux médias et à leur approche des droits humains

et le travail en coopération

Esprit critique
Communication
Mise en situation

TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE
6-30 3/4 120' Repères

• Cultiver le sens des responsabilités et de l'engagement envers le changement social

• Développer des capacités pour la communication

#### Les spécificités du numérique

NUMÉRISATION

NUMÉRISATION

Activité où le groupe est amené, via une vingtaine d'illustrations, à s'interroger sur les particularités de la communication numérique, les aspects positifs et négatifs de l'hyperconnectivité ainsi que les contenus et comportements face auxquels il faut faire preuve de vigilance.

• Développer une meilleure compréhension des spécificités de la communication numérique

jeunes dans l'utilisation d'Internet

spécificités de la communication numérique

Esprit critique
Communication

Discuter des défis et avantages rencontrés par les

Réflexion

TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE

6-30 2/4 90' Libres
Ensemble

 Aborder l'impact d'une modification de comportement sur les aspects d'Internet considérés comme nuisibles

Alter-Narratifs: comment réagir de manière constructive à la haine en ligne? Activité invitant les participants à analyser un discours de haine ainsi qu'à concevoir une réaction appropriée tout en développant et s'appropriant une série de conseils pratiques. Les temps de restitution permettent d'extraire une série de "bons réflexes" à avoir lorsque l'on souhaite être acteur de changement sur le web.

 Analyser un discours de haine en ligne et élaborer une réaction appropriée

une réaction appropriée

Réaction

Communication

Evoquer les mécanismes de signalement à dispo-

**Analyse** 

TAILLE DU DIFFICULTÉ DURÉE SOURCE

6-30 2/4 90' Libres Ensemble

 Aboutir à une liste de conseils pratiques pour CyberCRACCS (cyber citoyens responsables, actifs, critiques, créatifs et solidaires)

sition des internautes

## **CONCEPTS CLÉS**

### DÉMOCRATIE

Le mot démocratie vient du grec "demos", qui signifie "peuple", et "kratos" qui signifie "pouvoir". Aussi définit-on souvent la démocratie comme "le pouvoir du peuple", c'est-à-dire une forme d'organisation sociale qui dépend de la volonté du peuple. Il n'existe pas de modèle démocratique unique. On retrouve toutefois un certain nombre de caractéristiques communes dans les sociétés démocratiques:

- L'égalité en droit : l'individu est indépendant, autonome et libre de prendre part à la vie publique.
- La souveraineté populaire : un gouvernement par le peuple et pour le peuple.
- La possibilité de mobilité sociale: les positions qu'occupent les personnes dans l'espace social ne sont pas équivalentes, mais sont susceptibles d'évoluer au cours de la vie de chacun.
- Le sentiment d'égalité : les individus ont tendance à se considérer comme égaux, indépendamment des inégalités réelles de situation.
- La tendance à l'enrichissement général et à l'uniformisation des modes de vie.

Droits humains et démocratie entretiennent des liens profonds. L'un ne peut pas fonctionner en l'absence de l'autre. L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) affirme que "la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics". Ainsi, la démocratie est en fait la seule forme de gouvernement compatible avec les droits de l'Homme. Inversément, une démocratie serait incomplète sans le respect absolu des droits de l'Homme. En effet, que serait la démocratie sans le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (DUDH, article 18), le droit à la liberté d'opinion et d'expression (DUDH, article 19) ou encore, le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques (DUDH, article 20) ?

La démocratie n'est pas exempte de points faibles. Elle porte en elle de potentielles contradictions, comme la possibilité de la majorité d'opprimer des minorités, ou

encore des représentants qui perdent la confiance des gens qu'ils représentent - notons que l'élection ne garantit pas automatiquement qu'un gouvernement soit au service de l'intérêt général. La passion pour l'égalité et l'individualisme des citoyens - que la démocratie favorise - peuvent amener ceux-ci à se désintéresser de la chose publique pour se replier sur leur sphère personnelle, ouvrant la voie au retour du despotisme. La démocratie est également vulnérable aux populismes et nationalismes grandissants qui la remettent en question, ainsi qu'à la prise de contrôle des médias par de grands groupes. La démocratie n'est donc pas un état de fait, elle est toujours inachevée. Elle est par essence fragile et demande un investissement citoyen permanent pour la défendre, la faire vivre et l'approfondir.

## PARTICIPATION DES JEUNES POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

La participation des jeunes dans leur communauté se conçoit de multiples façons. À défaut d'une définition unanimement reconnue, nous proposons les éléments suivants :

"Participer à la vie démocratique d'une communauté, quelle qu'elle soit, ce n'est pas seulement voter ou se présenter à des élections, bien qu'il s'agisse là d'éléments importants. Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure."

"En un mot, participer signifie s'impliquer, avoir des tâches à réaliser, partager et prendre des responsabilités. Autrement dit, être admis et intégré."

Participer, c'est exprimer son propre point de vue, mais également écouter celui des autres. Cela veut dire travailler ensemble à la résolution d'un problème ou au choix d'une action. Participer, cela peut également impliquer de se saisir des opportunités qui se présentent.

Ces éléments s'éloignent de l'idée que les jeunes sont un groupe vulnérable qu'il faut aider ou protéger (approche centrée sur les problèmes). Ils impliquent que les jeunes soient considérés comme des acteurs de la vie sociale, comme des partenaires, forts d'un potentiel certain ainsi que de nombreux atouts et compétences utiles à l'ensemble de la société.

La participation des jeunes aux décisions relatives aux questions importantes pour eux et pour l'ensemble de la communauté peut prendre diverses formes. Certaines d'entre elles peuvent sembler plus attrayantes que d'autres, certaines peuvent aussi se révéler plus pertinentes selon le contexte, chacune d'entre elles offre des possibilités et présente des limites.

#### En voici quelques exemples:

- Le volontariat.
- La participation à diverses formes d'éducation non formelle.
- L'éducation par les pairs la participation des jeunes à des activités d'éducation en direction des jeunes (programmes de promotion de la santé, campagnes de sensibilisation, par exemple)
- Les conseils, parlements, forums, comités de jeunes et autres structures de ce type - mode traditionnel de participation aux processus de décision dans les instances internationales, nationales, régionales ou locales, les écoles, les clubs ou les ONG.
- Les systèmes de cogestion de certaines institutions (par exemple la Direction de la jeunesse et du sport du Conseil de l'Europe), dans lesquels les décisions sont prises conjointement à parité avec les représentants des jeunes et des organisations de jeunesse et les représentants des autorités.
- Les consultations liées à certains processus de décision qui permettent aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins et de formuler des propositions.
- Les différents niveaux de participation des jeunes à des projets et à des activités (sous une forme organisée ou non).
- La participation à des campagnes.
- L'appartenance à un parti politique, un syndicat, un groupe d'intérêt.
- La participation aux élections (comme électeur ou candidat).

#### DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'Homme sont à la fois des valeurs et des normes de droit. Ils reflètent les besoins humains fondamentaux. Ils sont une référence, un ensemble de normes minimales qui établissent ce qui est nécessaire à tout individu pour vivre dans la dignité. Ils reposent sur les concepts d'égalité, de dignité, de respect, de liberté et de justice.

Tous les êtres humains jouissent des droits de l'Homme de façon égale, universelle et pérenne. Les droits de l'Homme sont universels. Cela veut dire qu'ils sont les mêmes pour tous les êtres humains, dans chaque pays. Ils sont inaliénables, indivisibles et interdépendants. Autrement dit, ils ne peuvent être enlevés à quiconque, ont tous la même importance et sont complémentaires : de la liberté d'expression dépend, par exemple, le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays et à des élections libres.



Les droits de l'Homme sont consacrés par le droit international dont découlent des obligations qui s'imposent à tous les gouvernements du monde, par le biais de leurs constitutions respectives. Les gouvernements ont l'obligation de veiller à ce que les droits de l'Homme de tout un chacun soient garantis. En 1948, la communauté internationale s'est réunie pour adopter un texte qui aurait force obligatoire pour tous les États, à savoir la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH - voir le résumé dans les annexes). Depuis, d'autres documents relatifs aux droits de l'Homme ont été adoptés, comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) ou encore la Convention internationale des droits de l'enfant (1989).

#### INTRODUCTION

La plupart des droits de l'Homme peuvent faire l'objet de restrictions dans certaines circonstances, si cela est nécessaire à la protection des droits d'autrui ou à l'intérêt de la société dans son ensemble. Un certain nombre de droits de l'Homme, comme le droit à la vie et le droit de ne pas subir de traitements inhumains ou dégradants ne sauraient faire l'objet d'aucune restriction.





#### DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

## **UN PAS EN AVANT**



Discriminations Inégalités Minorités/majorités



6-30



Niveau 2



50-60'

#### APERCU

Activité où les participants interprètent des rôles et avancent en fonction de leurs chances et opportunités, ce qui permet d'aborder facilement les barrières et inégalités en matière de droits.

#### OBJECTIFS

- Sensibiliser à l'inégalité des chances
- Développer l'imagination et la réflexion critique
- Favoriser l'empathie à l'égard des personnes plus défavorisées

## MATÉRIEL

- Chapeau ou casquette
- Musique douce/relaxante
- Fil ou ruban papier
- Espace ouvert (couloir, grande salle ou extérieur)
- Copie de situations et événements (Annexe 1)
- Cartes de rôle (Annexe 2)

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (30 OU 40')

- 1. Créer une atmosphère de détente avec de la musique douce en fond sonore ou demander aux participants de faire silence.
- 2. Dire au groupe de tirer chacun une carte de rôle du chapeau, de la conserver et de ne la montrer à personne.
- 3. Inviter à s'asseoir (de préférence par terre) et à lire attentivement ce qui figure sur leur carte de rôle.
- 4. Demander d'entrer dans la peau de leur personnage. Pour les aider, lire quelques-unes des questions qui suivent, en marquant une pause entre chacune, afin qu'ils aient le temps de réfléchir et d'imaginer leur personnage et sa vie:
  - Comment s'est déroulée votre enfance? Dans quel type de logement viviez-vous? A quels jeux jouiez-vous? Quel métier exerçaient vos parents?
  - A quoi ressemble votre vie aujourd'hui? Où rencontrez-vous des gens? Que faites-vous le matin, l'après-midi, le soir?
  - Quel est votre mode de vie? Où vivez-vous? Combien gagnez-vous par mois? Que faites-vous de votre temps libre? Que faites-vous pendant vos vacances?
  - Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur?
- 5. Ensuite, demander aux participants de se mettre en ligne les uns à côté des autres, sans parler (comme sur une ligne de départ).
- 6. Expliquer qu'une liste de situations et d'événements va leur être lue. A chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre "oui" à l'affirmation, ils feront un pas en avant. Dans le cas contraire, ils resteront sur place.
- 7. Lire les situations une par une. Marquer une pause entre chaque phrase afin que les participants puissent éventuellement avancer, mais aussi observer la place qu'ils occupent par rapport aux autres.
- 8. A la fin, inviter les participants à prendre note de leur position finale.

#### DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

- Puis leur laisser un instant pour sortir de la peau de leur personnage avant l'évaluation en plénière.
- 9. Commencer par demander aux participants ce qui s'est passé et ce qu'ils ressentent suite à l'activité, puis continuer en abordant les questions soulevées et ce qu'ils ont appris.

## EVALUATION (20')

Poser aux participants les questions suivantes:

- Qu'avez-vous ressenti en faisant un pas en avant ou en restant sur place?
- Pour ceux qui avançaient souvent, à quel moment avez-vous constaté que les autres n'avancent pas aussi vite?
- Certains ont-ils eu le sentiment que, parfois, leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés?
- Pouvez-vous deviner le rôle joué par les autres? (A ce stade de la discussion, les laisser révéler leur personnage).
- Était-ce facile ou difficile d'interpréter les différents rôles? Selon vous, à quoi ressemblait la personne que vous représentiez?
- Cet exercice reflète-t-il à certains égards la société? Si oui, en quoi?
- Quels sont les droits humains en jeu pour chacun des personnages joués?
   Certains d'entre vous peuvent-ils affirmer que les droits fondamentaux de leur personnage ne sont pas respectés ou qu'il n'y a pas accès?
- Quelles mesures pourrait-on prendre dans un premier temps pour remédier aux inégalités dans la société?

#### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Si cet exercice est fait à l'extérieur, s'assurer que les participants peuvent entendre, en particulier s'ils sont nombreux. Il faudra peut-être envisager de la co-facilitation pour une meilleure compréhension de tous.

Au début de l'exercice, lorsque les participants construisent leur personnage, il se peut que certains avouent ne rien connaître de la vie de celui dont ils doivent jouer le rôle. Expliquer que cela importe peu, ils doivent faire appel à leur imagination et donner le meilleur d'eux-mêmes.

L'intérêt de cette activité réside dans le fait que les participants verront réellement la distance s'accroître entre eux - à la fin en particulier, certains ayant bougé beaucoup plus souvent que les autres. Pour lui donner encore plus d'impact, il est recommandé d'adapter les rôles aux réalités des participants. Il faut alors limiter le nombre de personnes qui pourront faire un pas en avant (c'est-à-dire répondre "oui" aux affirmations). Cela vaut également si le groupe est grand et qu'il est nécessaire de créer des personnages supplémentaires.

Durant l'évaluation, il est important d'examiner d'où les participants tiraient leurs informations à propos du personnage qu'ils devaient jouer. De leur expérience personnelle ou d'autres sources (informations, livres, blagues)? Sont-ils sûrs que ces informations sont fiables? Ces questions permettront d'aborder le sujet des stéréotypes et des préjugés.

Cette activité se prête parfaitement à la mise en évidence des liens entre les différentes générations de droits (civils/politiques et sociaux/économiques/culturels) et l'accès à ces derniers. La pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas seulement un problème de droits formels, bien qu'elles existent aussi chez les réfugiés et les demandeurs d'asile, par exemple. Bien souvent, la difficulté réside dans l'accès effectif à ces droits.

#### VARIANTES

La première variante ajoute une dimension supplémentaire au symbolisme de l'inégalité. Il faut une grande longueur de fil très fin ou de ruban papier qui cassera facilement. Lorsque les participants sont alignés au début de l'activité, se déplacer le long de la ligne en déroulant le fil au fur et à mesure. En passant devant, chacun saisit le ruban, de manière à ce que tous les participants soient "réunis" le long de ce dernier. Lorsque le moment arrive de faire un pas en avant, certains participants se retrouveront face à un dilemme: doivent-ils avancer et casser le fil ou non? Il se peut également que ceux qui restent en arrière reprochent aux autres de rompre le lien entre eux. Dans ce cas, il faudra peut-être rappeler aux participants la règle selon laquelle "à chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre "oui" à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Sinon, ils doivent rester sur place".

#### DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

La deuxième variante consiste à effectuer un premier tour en suivant les instructions, puis à en faire un deuxième pour révéler des compétences parfois sous-estimées. Les participants gardent les mêmes rôles. Au second tour, lire des affirmations préparées à l'avance sur les avantages que les personnes handicapées peuvent tirer de leur situation. Par exemple:

- Vous parlez plus de 2 langues et les utilisez quotidiennement.
- Vous avez surmonté votre handicap physique ou mental, ce qui vous a donné suffisamment de confiance en vous et une force intérieure pour faire face à la perte d'emploi.
- Vous êtes atteint d'une maladie en phase terminale et connaissez mieux que quiconque la valeur de la vie.
- Vous avez grandi dans un village isolé et comprenez bien la crise environnementale que connaît la planète suite aux changements climatiques.
- Vous savez comment vivre avec un budget restreint et où trouver les meilleures affaires.

Cette méthode peut être adaptée pour mettre en évidence d'autres inégalités - par exemple dans le domaine de l'accès à l'eau potable ou de la participation à la vie politique et sociale - ou aborder les questions d'égalité entre les sexes. Si l'on souhaite travailler sur un autre thème, il faudra adapter les rôles et les affirmations. Il convient toutefois d'être attentif au caractère potentiellement délicat de certaines situations.

Une façon de recueillir davantage d'idées et d'approfondir la compréhension des participants consiste à travailler dans un premier temps en petits groupes, puis de débattre en plénière. Il est quasiment indispensable de disposer de co-animateurs pour procéder de la sorte. On peut aussi tester cette méthode en formant de petits groupes pour la deuxième partie de l'évaluation - une fois que les participants ont révélé leurs personnages. Demander alors aux participants d'examiner qui, au sein de leur société, sont les plus favorisés et les moins favorisés et de s'interroger sur les mesures pouvant être prises pour mettre fin aux inégalités. Il est aussi possible de leur demander de choisir un personnage et de s'interroger sur ce qui pourrait être fait, autrement dit sur les devoirs et les responsabilités qui sont les leurs vis-à-vis de cette personne et ceux qui incombent à la société et au gouvernement.

#### SOURCE

Repères

## ANNEXE ) - SITUATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Lire les situations suivantes à haute voix. Marquer une pause après chaque phrase afin que les participants puissent éventuellement avancer, mais aussi observer la place qu'ils occupent par rapport aux autres.

- Vous n'avez jamais eu de graves difficultés financières.
- Vous vivez dans un logement décent équipé du téléphone et de la télévision.
- Vous estimez que votre langue, votre religion et votre culture sont respectées dans la société dans laquelle vous vivez.
- Vous avez le sentiment que vos opinions sur les questions politiques et sociales et vos points de vue sont écoutés.
- D'autres personnes vous consultent sur différentes questions.
- Vous n'avez pas peur d'être arrêté par la police.
- Vous savez à qui vous adresser pour obtenir des conseils et de l'aide en cas de besoin.
- Vous n'avez jamais fait l'objet de discrimination du fait de votre origine.
- Vous bénéficiez d'une protection sociale et médicale adaptée à vos besoins.
- Vous pouvez partir en vacances une fois par an.
- Vous pouvez recevoir des amis à dîner.
- Vous avez une vie intéressante et vous êtes optimiste quant à votre avenir.
- Vous pensez pouvoir étudier et exercer la profession de votre choix.
- Vous n'avez pas peur d'être harcelé ou attaqué dans les rues ou par les médias.
- Vous pouvez voter aux élections locales et nationales.
- Vous pouvez célébrer les fêtes religieuses les plus importantes avec vos parents et vos amis proches.
- Vous pouvez participer à un séminaire international à l'étranger.
- Vous pouvez aller au cinéma ou au théâtre au moins une fois par semaine.
- Vous n'êtes pas inquiet pour l'avenir de vos enfants.
- Vous pouvez vous acheter de nouveaux vêtements au moins tous les 3 mois.
- Vous pouvez tomber amoureux de la personne de votre choix.
- Vous avez l'impression que vos compétences sont appréciées et respectées

#### DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

dans la société dans laquelle vous vivez.

- Vous pouvez utiliser Internet et bénéficier de ses avantages.
- Vous n'avez pas peur des conséquences du changement climatique.
- Vous êtes libre de consulter n'importe quel site web sans crainte de censure.

#### ANNEXE 2 - CARTES DE RÔLE

Vous êtes une mère célibataire sans emploi.

Vous êtes le président de la section jeunesse d'un parti politique au pouvoir.

Vous êtes la fille du directeur de l'agence bancaire locale. Vous étudiez les sciences économiques à l'université. Vous êtes le fils d'un immigré chinois qui gère une affaire prospère de restauration rapide.

Vous êtes une jeune Arabe musulmane qui vit avec ses parents très pratiquants. Vous êtes la fille de l'ambassadeur des Etats-Unis dans le pays où vous vivez aujourd'hui.

Vous êtes un soldat dans l'armée en train d'effectuer votre service militaire obligatoire.

Vous êtes le propriétaire d'une société d'import-export prospère

Vous êtes un jeune handicapé qui ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant. Vous êtes un ouvrier en retraite d'une usine de fabrication de chaussures.

Vous êtes une jeune Rom (tsigane) de 17 ans qui n'a jamais terminé sa scolarité dans le primaire. Vous êtes la petite amie d'un jeune artiste héroïnomane.

Vous êtes une prostituée d'âge moyen séropositive.

Vous êtes une lesbienne de 22 ans.

Vous êtes un jeune diplômé au chômage en quête de votre premier emploi. Vous êtes un mannequin d'origine africaine.

Vous êtes un jeune réfugié afghan de 24 ans.

Vous êtes un jeune sans-abri de 27 ans.

Vous êtes un immigré malien en situation irrégulière.

Vous êtes le fils d'un paysan dans un village de montagne reculé et avez 19 ans.



# SUR L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION



Responsabilisation Coopération Argumentation



6-30



Niveau 3



60-120'

#### APERCU

Activité faisant appel au jeu de rôle et au débat, où les participants s'interrogent sur le sens de la participation des jeunes et examinent les moyens de renforcer leur impact à l'échelon local.

#### OBJECTIFS

- Réfléchir aux possibilités de participation des jeunes et aux facteurs qui favorisent, ou au contraire, entravent cette participation
- Développer les compétences de coopération, d'organisation et de prise d'initiatives avec d'autres
- Cultiver le sens de la responsabilité de ses propres actes

## MATÉRIEL

- Grande feuille de papier
- Marqueur
- Ciseaux
- Post-it ou petits bouts de papier à fixer au mur
- Exemplaire de l'échelle de la participation (Annexe)

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (90 OU 45')

#### Partie 1 - Qu'est-ce que l'échelle de la participation ? (45 ou 20')

- 1. Demander aux participants ce qu'ils entendent par «participation des jeunes".
- 2. Distribuer le diagramme de l'échelle de la participation et expliquer qu'il s'agit d'un modèle pour réfléchir aux différents moyens de participer. Examiner brièvement les différents niveaux.
- 3. Diviser le grand groupe en petits groupes de 3-4 participants. Attribuer un niveau de participation à chaque groupe et leur demander de préparer un court jeu de rôle de 2-3' pour l'illustrer.
- 4. Lorsque les groupes sont prêts, les inviter à présenter leurs jeux de rôle, chacun à leur tour.

Donner aux participants qui le souhaitent la possibilité de poser des questions ou de faire des commentaires entre les présentations.

#### Partie 2 - Comment participer? (45 ou 25')

- Demander aux participants de travailler individuellement pendant 5' et d'essayer de trouver des exemples tirés de leur propre expérience pour illustrer un maximum de niveaux de participation. Les encourager à réfléchir à ce qu'ils font dans tous les aspects de leur vie: à la maison, à l'école, dans les associations, au travail et avec leur famille, leurs amis ou d'autres formes de participation (en ligne par exemple).
- 2. Les inviter ensuite à présenter leurs exemples respectifs en petits groupes de 4 ou 5 personnes et à trouver des idées d'obstacles (tout ce qui les empêche de monter l'échelle) et de facteurs incitatifs (tout ce qui les aide à monter l'échelle). Ils inscrivent chaque idée sur un post-it différent.
- Pendant que les groupes discutent, fixer les panneaux "obstacles" et "facteurs incitatifs" au mur, à une distance d'environ 2 mètres l'un de l'autre. Rassembler les participants et leur demander de coller leurs post-it au mur, sous les intitulés correspondants.
- 4. Examiner les 2 listes avec eux et leur demander de clarifier toute affirmation ambiguë, en essayant de résoudre leurs éventuels désaccords quant à la position des affirmations.
- 5. Placer ensuite les panneaux "maîtrise" et "aucune maîtrise" sous les premiers intitulés et demander aux participants de classer leurs idées

#### DÉMOCRATIE ET ACCÈS AUX DROITS

- en 2 sous-catégories: celles concernant des éléments qu'ils maîtrisent (ou pourraient maîtriser) et celles concernant des facteurs externes qu'ils ne maîtrisent pas.
- Avant de passer à la phase de d'évaluation, examiner la place des post-it dans les 4 listes.

## EVALUATION (30 OU 15')

Poser aux participants les questions suivantes:

- Cette activité vous a-t-elle permis d'obtenir une vision plus claire de votre participation dans les différents domaines de votre vie?
- Qu'est-ce qui vous a le plus surpris?
- Pensez-vous que votre participation est, de manière générale, faible ou élevée - dans votre école, votre association et votre cadre de vie local? Pourquoi?
- Le fait que les jeunes participent activement ou non est-il important?
   Pourquoi?
- Considérez-vous qu'une faible participation soit le résultat de facteurs principalement internes (psychologiques) ou externes?
- Selon vous, existe-il de nouvelles formes de participation? Plus récentes?
   En ligne? Sur les réseaux sociaux?
- Comment se sentent les gens lorsqu'ils ont la possibilité de participer véritablement - c'est-à-dire lorsque leur participation n'est pas purement symbolique?
- Souhaiteriez-vous pouvoir participer à un échelon plus élevé que vous ne le faites actuellement? Si oui, dans quels domaines? Quels sont les arguments pour et contre une participation accrue?
- Souhaiteriez-vous pouvoir participer à un échelon plus bas que vous ne le faites actuellement? Si oui, dans quels domaines? Quels sont les arguments pour et contre une participation plus faible?
- Combien d'entre vous ont le sentiment qu'ils pourraient participer davantage que vous ne le faites actuellement, et combien pensent le faire?
   Si oui, comment et quand?
- Comment les instruments relatifs aux droits humains garantissent-ils le droit de participer aux décisions?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

A la partie 2, encourager les participants à trouver le plus grand nombre possible de moyens de participation. Pour plus d'idées, consulter les informations de référence sur la citoyenneté et la participation au chapitre 5 du manuel Repères.

En présentant l'échelle de la participation, indiquer clairement que ce modèle n'est pas fait pour suggérer qu'être au plus "haut" niveau est toujours la meilleure des choses. Ainsi, selon la situation et le niveau de compétences d'une personne, le temps dont elle dispose ou son degré d'intérêt pour une question, il peut être plus approprié pour elle de participer en tant que simple consultante ou représentante. Il n'y a rien de fondamentalement "mauvais" à être uniquement consulté (ou informé) dans certains cas. Toutefois, les échelons inférieurs - manipulation, décoration et participation symbolique - ne sont pas acceptables et ne peuvent être considérés comme une forme de "participation" car l'implication et la contribution des individus y sont minimales, voire inexistantes. Il faudra insister sur ce point et veiller à ce que personne n'ait de doutes à ce propos.

Lorsque le groupe s'interroge sur les facteurs incitatifs et les obstacles, il convient d'aider à placer le plus d'affirmations possibles dans la catégorie "maîtrise". On peut alors donner quelques exemples ou rappeler que les "obstacles" peuvent être psychologiques, physiques ou structurels. Durant les discussions, encourager les participants à trouver des moyens de contourner ce qui leur paraît être un obstacle. S'ils laissent par exemple entendre qu'une autorité (enseignant ou conseil d'établissement d'un club ou d'un lycée) ne les laissera pas faire, il faut leur demander s'ils ont déjà posé la question. S'ils disent "nous ne pensons pas en être capables", discuter de comment ils pourraient prouver le contraire. S'ils affirment "cela rendrait furieux nos parents / les enseignants / les autorités locales", voir s'ils peuvent trouver d'autres moyens d'amener la question, de manière à ce que les personnes concernées réagissent différemment.

Cette activité peut être utilisée pour examiner la question de la participation des membres du groupe aux cours ou aux activités du club en général. Il est aussi possible de rechercher des moyens permettant de renforcer leur implication et de développer leur sens de l'initiative.

On peut aborder la question de la pression des pairs et du harcèlement en demandant aux participants si certains membres du groupe constituent des obstacles pour d'autres, les empêchant de participer à un niveau plus élevé.

#### VARIANTES

Dans la phase de recherche d'obstacles et de facteurs incitatifs au début de l'activité, la technique du jeu de rôle peut être utilisée, plutôt que de demander aux jeunes de réfléchir à des exemples tirés de leur propre vie. Après chaque présentation, utiliser la technique du théâtre forum et demander aux participants de faire progresser l'action d'une autre manière. Cela leur permettra de découvrir des moyens de contourner les obstacles à une participation accrue dans des situations similaires à celles qu'ils rencontrent dans leur propre vie.

### SUGGESTIONS DE SUIVI

Élaborer un plan d'action avec le groupe pour donner aux participants davantage de responsabilités et une plus grande maîtrise sur ce qu'ils font et apprennent.

### SOURCE

Repères

### LIENS VERS D'AUTRES ACTIVITÉS ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

L'activité Attention, nous veillons en p.110 du manuel Repères encourage l'action personnelle et la prise de responsabilités et montre comment participer à une campagne.

### ANNEXE - ECHELLE DE LA PARTICIPATION

En 1992, Roger Hart a élaboré un modèle de « participation des enfants, de l'acte symbolique à la citoyenneté » (Centre de recherche Innocenti Unicef, Florence): Niveau 8 : Prise de décision en commun Participation: Niveau 7: Niveau 8 : Prise de décision en commun Initiative et Niveau 7: Initiative et direction des jeunes direction des jeunes Niveau 6 : Initiative des adultes, partage de la décision avec les jeunes Niveau 6 : Initiative des adultes, Niveau 5 : Consultation et information des jeunes partage de la décision Niveau 4: Information des jeunes et délégation avec les jeunes de certaines fonctions Niveau 5: Consultation et Non-participation: information des jeunes Niveau 3: Participation symbolique Niveau 4: Niveau 2: Participation à titre décoratif Information des jeunes Niveau 1: Manipulation des jeunes et délégation de certaines fonctions Niveau 3: Participation symbolique (NON-PARTICIPATION) Niveau 2: Participation à titre décoratif (NON-PARTICIPATION) Niveau 1: Manipulation des jeunes (NON-PARTICIPATION)

# **QUELLE EST TA POSITION?**



Respect
Ouverture d'esprit
Argumentation



6-30



Niveau 2



50'

### APERCU

Activité où les participants expriment leurs opinions par la discussion et l'argumentation en fonction d'affirmations et situations autour des droits humains, civils, politiques, économiques et sociaux.

### OBJECTIFS

- Comprendre les différences entre droits civils et politiques, et droits économiques et sociaux
- Utiliser et développer les compétences de discussion et d'argumentation
- Favoriser le respect et l'ouverture d'esprit

### MATÉRIEL

- Grandes feuilles de papier ou feuilles de tableau-papier
- Stylos
- Ficelle ou craie (facultatif)
- Suffisamment d'espace pour se déplacer
- Exemplaire de la fiche d'affirmations (Annexe 1)
- Exemplaire de la DUDH simplifiée pour chaque participant (Annexe 2)

### PRÉPARATION

- Préparer 2 affiches l'une portant l'inscription "je suis d'accord" et l'autre "je ne suis pas d'accord" et les poser au sol aux 2 extrémités de la salle, de manière à ce que les participants puissent former une ligne droite entre 2 (cette ligne peut être dessinée à la craie ou matérialisée par un bout de ficelle ou de scotch papier).
- S'informer sur les différentes "générations de droits" et les 2 catégories de droits: civils et politiques d'une part, sociaux et économiques d'autre part (voir les conseils pour l'animateur ci-dessous et le chapitre 4 du manuel Repères).

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (30')

- Commencer par une très courte introduction sur les différences entre les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part.
- 2. Prendre 5' pour réfléchir aux différents droits qui entrent dans chaque catégorie. Les répertorier sur le tableau-papier dans les rubriques "droits civils et politiques" et "droits économiques et sociaux".
- 3. Expliquer aux participants qu'une série d'affirmations, avec lesquelles ils seront plus ou moins d'accord, va leur être lue.
- 4. Indiquer les 2 positions extrêmes les affiches avec les mentions "Je suis d'accord" et "Je ne suis pas d'accord". Expliquer aux participants qu'ils peuvent se situer sur n'importe quel point de la ligne (imaginaire) reliant ces 2 affiches, mais qu'ils doivent se positionner, dans la mesure du possible, près des personnes dont les points de vue coïncident avec les leurs. Les participants peuvent discuter brièvement pour trouver leur place.
- 5. Lire les affirmations l'une après l'autre.
- 6. Encourager la réflexion et la discussion. Demander aux participants qui se situent aux extrémités d'expliquer pourquoi ils occupent ces positions. Demander à ceux qui se trouvent près du centre si leur position correspond à un manque de conviction ou à un manque de connaissance de la question.
- 7. Autoriser les participants à changer de place au fur et à mesure qu'ils entendent les commentaires des autres.
- 8. Quand toutes les affirmations ont été lues, rassembler le groupe pour l'évaluation.

### EVALUATION (20')

Commencer par passer en revue l'activité, puis examiner ce que les participants ont appris en posant les questions suivantes :

- Avez-vous été dans l'impossibilité de répondre à certaines questions soit parce que vous ne parveniez pas à vous décider, soit parce que la question était mal formulée?
- Pourquoi avez-vous changé de place pendant les discussions?
- Avez-vous été surpris par l'ampleur du désaccord concernant certaines questions?
- Est-ce grave d'être en désaccord en matière de droits humains?
- Pensez-vous qu'il y ait des "bonnes" et des "mauvaises" réponses aux différentes affirmations, ou est-ce simplement une question d'avis personnel?
- Est-il possible que les droits humains fassent l'unanimité?
- Y a-t-il une différence fondamentale entre les 2 (premières) "générations" de droits humains: les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques et sociaux, d'autre part? Peut-on déterminer lesquels sont les plus importants?
- A-t-on besoin de nouveaux droits? Pourrait-on envisager une troisième génération de droits? Lesquels?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

La partie "alignement" de l'exercice peut être réalisée relativement rapidement, sans laisser une place trop importante à la discussion entre les différents points. 2 ou 3 affirmations peuvent ensuite être sélectionnées et discutées plus en détail avec tout le groupe. Néanmoins, il est intéressant d'interrompre l'activité à certains moments pour permettre aux participants de réfléchir à la fois aux questions abordées et à leur position par rapport aux autres participants. Cette activité couvre tous les droits humains, mais surtout les droits économiques et sociaux : droit au travail et aux loisirs, droit aux soins médicaux et à un niveau de vie suffisant.

Les affirmations listées dans l'annexe 1 permettent d'aborder certains débats actuels sur la différence entre les droits civils et politiques, d'une part, et les

droits économiques et sociaux, d'autre part. Il est inutile d'entrer dans le détail au début de l'activité, car ces questions seront probablement posées au cours de la discussion.

Il convient toutefois de souligner 2 choses en guise d'introduction. Premièrement, les droits civils et politiques sont les demandes morales que nous adressons aux gouvernements concernant les questions civiques et politiques (comme le droit à un procès équitable, le droit de vote, le droit d'exprimer son opinion...). Les droits sociaux et économiques sont les demandes liées aux questions économiques et sociales (les sans-abri, les soins de santé inadéquats, la pauvreté...). On les appelle aussi respectivement droits de première génération et droits de deuxième génération, en raison de l'ordre dans lequel ils ont été reconnus en tant que droits de l'Homme universels au cours de l'histoire.

Deuxièmement, il est à noter que certaines personnes font une distinction fondamentale entre ces différents types de droits. D'autres affirment que les droits économiques et sociaux sont moins importants et/ou plus difficiles à garantir que les droits civils et politiques.

Pour la réflexion de groupe, les participants peuvent recevoir des exemplaires de la DUDH simplifiée (Annexe 2) afin de la passer en revue. On peut leur lire quelques articles et demander de les classer dans la catégorie qui convient. Les articles 16 et 22 à 29 sont généralement considérés comme des droits socio-économiques.

### VARIANTES

R'ediger d'autres affirmations ou demander aux membres du groupe de le faire.

### SUGGESTIONS DE SUIVI

Organiser un débat sur l'une des questions en demandant aux participants de préparer leurs arguments à l'avance. Voter à la fin du débat. D'autres jeunes ou des membres du public peuvent être invités à participer.

S'il est important de connaître les droits humains, il est également essentiel d'être un citoyen actif si l'on veut que ces droits soient préservés. L'activité "La campagne électorale" (également incluse dans ce guide) peut être envisagée pour traiter la manière de rallier les autres à sa propre opinion.

Lorsqu'on parle des droits de l'Homme, il convient d'être attentif aux termes employés et à leur impact. Par exemple, est-il préférable de dire "gay" ou "homosexuel", ou encore "personnes handicapées", "handicapés" ou "personnes présentant un handicap"?

### IDÉES D'ACTION

Prendre contact avec une organisation locale qui œuvre pour les droits humains ou dans le domaine social, et tâcher de découvrir comment contribuer à ses activités.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le chapitre 4 du manuel Repères contient des informations de référence sur les différentes générations de droits, ainsi qu'une introduction aux droits de la "troisième génération".

### SOURCE

Repères

### ANNEXE ) - FICHE D'AFFIRMATIONS

- Il est plus important d'avoir un toit, de quoi manger et des équipements de base que de pouvoir s'exprimer librement.
- Le travail est un devoir et non un droit.
- La responsabilité première d'un gouvernement est de veiller à ce que ses citoyens mangent à leur faim.
- Le droit au repos et aux loisirs est un luxe que seuls les riches peuvent se permettre.
- Ce n'est pas au gouvernement de veiller à ce que les gens ne meurent pas de faim, mais aux gens eux-mêmes!

- Notre manière de traiter nos travailleurs ne regarde pas la communauté internationale.
- Les pays pauvres devraient d'abord garantir un niveau de vie suffisant à tous les citoyens avant de se préoccuper de leurs droits civils et politiques.
   Les inégalités économiques extrêmes sont une violation des droits fondamentaux.
- Les droits économiques et sociaux expriment un idéal d'avenir, mais le monde n'est pas prêt à les garantir aujourd'hui.
- Si les droits ne peuvent être garantis, il n'est pas utile d'en avoir.
- Certains droits sont plus importants que d'autres.
- Certaines personnes ont naturellement plus de droits que d'autres.
- Certaines personnes sont sans abri parce qu'elles le veulent.
- Les riches sont plus heureux que les pauvres.
- Il est impossible d'éradiquer la pauvreté.
- Nous ne naissons pas avec des droits; nous les recevons.

### ANNEXE Z - EXEMPLAIRE DE LA DUDH SIMPLIFIÉE

Article 1 - Tous les êtres humains naissent libres et égaux.

**Article 2 -** Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés sans distinction aucune. Article 3 - Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4 - Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.

**Article 5 -** Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

**Article 6 -** Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7 - Tous sont égaux devant la loi.

Article 8 - Toute personne a droit à la justice.

Article 9 - Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10 - Toute personne a droit à un procès équitable.

**Article 11 -** Toute personne accusée est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité soit prouvée.

**Article 12 -** Toute personne a le droit à la protection de sa vie privée.

**Article 13 -** Toute personne a le droit de circuler librement à l'intérieur et hors de son pays.

Article 14 - Toute personne a le droit de chercher asile en d'autres pays.

Article 15 - Tout individu a droit à une nationalité et est libre d'en changer.

Article 16 - Tout adulte a le droit le droit de se marier et de fonder une famille.

Article 17 - Toute personne a droit à la propriété.

**Article 18 -** Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Article 19 - Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Article 20 - Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

**Article 21 -** Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays.

Article 22 - Toute personne a droit à la sécurité sociale.

**Article 23 -** Toute personne a le droit de travailler dans des conditions équitables et satisfaisantes et de s'affilier à un syndicat.

Article 24 - Toute personne a droit au repos et aux loisirs.

**Article 25 -** Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant.

Article 26 - Toute personne a droit à l'éducation.

**Article 27 -** Toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.

**Article 28 -** Toute personne a droit à ce que règne un ordre tel que les droits énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

**Article 29 -** L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

Article 30 - Aucun Etat, groupement ou individu n'a le droit de détruire ces droits.



## **VOTER OU NE PAS VOTER**



Responsabilisation Esprit critique Mise en action



6-30



Niveau 3



120'

### APERCU

Activité étudiant la participation des citoyens aux élections par la réalisation d'un sondage auprès de la population locale, dans le but d'explorer la question du vote et ouvrir la porte vers de nouvelles voies de participation.

### OBJECTIFS

- Comprendre les raisons de l'utilisation ou non du droit de vote aux élections
- Développer des capacités de recherche et d'analyse critique d'informations
- Valoriser la contribution personnelle de tout citoyen à la démocratie

### MATÉRIEL

- Stylos ou crayons pour tous
- Grandes feuilles de papier A3 ou feuilles de tableau-papier
- Marqueur
- Ruban adhésif
- Exemplaire des Formulaires de sondage 1 et 2 pour chaque binôme (Annexe 1)
- Exemplaire des Notes sur la façon de conduire le sondage pour chaque binôme (Annexe 2)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (90')

#### Partie 1 - Présentation du sondage (30')

- 1. Expliquer aux participants que l'objectif principal de cette première phase est de les préparer à aller interroger les habitants de leur ville sur les raisons qui poussent ces derniers à voter ou à ne pas voter.
- 2. Demander aux participants s'ils envisagent de voter aux prochaines élections nationales ou locales la prochaine (première ?) fois qu'ils auront l'occasion de le faire. Procéder à un vote à main levée, puis diviser le groupe entre les futurs votants (A) et les futurs abstentionnistes (B). Ceux qui ne savent pas seront répartis dans les 2 groupes au hasard, afin d'équilibrer au mieux les effectifs.
- 3. Demander à chacun des groupes de dresser la liste des raisons pour lesquelles ils envisagent de voter ou de ne pas voter, et de les noter sur une grande feuille de papier.
- 4. Réunir l'ensemble des participants et demander à un représentant de chaque groupe de présenter sa liste. A la fin des présentations, laisser un peu de temps aux participants pour discuter et ajouter d'éventuelles suggestions à leur liste.
- 5. Distribuer les exemplaires des formulaires de sondage 1 et 2. Se reporter à l'exemple de formulaire en grand format et s'assurer que les participants ont compris que le formulaire 1 doit servir à noter les réponses des abstentionnistes et le formulaire 2 celles des votants.
- 6. Faire remarquer que les 2 formulaires sont similaires à l'exception de la question 2.
- 7. Passer en revue les différentes questions en veillant à ce que tous les comprennent bien.
- 8. Présenter ensuite la méthode d'enregistrement des réponses. Montrer l'exemple aux participants et expliquer la méthode du "comptage à 5 traits".
- 9. Distribuer les "notes sur la façon de conduire le sondage", un exemplaire par binôme. Les lire et expliquer aux participants :
  - comment garantir que les personnes interrogées sont sélectionnées au hasard,
  - combien de personnes seront interrogées (le plus possible sera le mieux)

- où et quand se déroulera le sondage,
- quand le sondage sera terminé,
- quand ils reviendront pour l'analyse des résultats.

#### Partie 2 - Sondage (20')

- 1. Veiller à ce que tous sachent ce qu'ils doivent faire.
- 2. Convenir d'une heure de ralliement et procéder au sondage.

#### Partie 3 - Analyse des résultats (40')

Les groupes se retrouvent pour compiler et analyser les résultats. En fonction de la durée totale de l'activité, ils ont 20 ou 40' pour le faire.

- Demander aux binômes d'additionner leurs totaux dans chacune des colonnes et de les noter sur les 2 grands tableaux. Cela permettra de réunir les informations de chacun des binômes et de calculer les totaux pour l'ensemble du groupe. Les participants doivent aussi noter les raisons invoquées par les sondés. Si un même argument apparaît à plusieurs reprises, ils doivent le noter autant de fois qu'il a été cité, à nouveau à l'aide de la méthode du "comptage à 5 traits".
- 2. Lorsque toutes les informations ont été notées, demander aux participants de calculer :
  - le nombre total de sondés dans l'échantillon total, la proportion de votants et celle de non-votants,
  - la proportion de personnes interrogées de sexe masculin et féminin,
  - le nombre de sondés dans chaque catégorie d'âge,
  - le groupe d'âge avec le plus petit nombre de votants,
  - le groupe d'âge avec le plus grand nombre de votants,
  - les raisons les plus fréquemment évoquées en faveur de l'abstentionnisme,
  - les raisons les plus fréquemment évoquées en faveur du vote,
  - si les sondés ont davantage évoqué des raisons (de tout ordre) en rapport avec des personnes ou des partis.
- 3. Demander ensuite aux participants s'ils ont apprécié l'exercice et les interroger sur leur expérience et ce qu'ils ont appris.

### EVALUATION (30')

Poser aux participants les questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti durant le sondage? Les personnes rencontrées étaient-elles en général disposées à répondre aux questions?
- A-t-il été difficile de procéder à ce sondage? Avez-vous apprécié l'exercice?
- Etes-vous parvenus à interroger un échantillon représentatif de la population?
   Quelles ont été les difficultés à cet égard?
- Avez-vous eu du mal à tirer des conclusions de vos résultats?
   Comment ces difficultés auraient-elles pu être évitées?
- Y-a-t-il eu des statistiques particulièrement surprenantes?
- Les résultats du sondage étaient-ils inattendus à certains égards?
- Les réponses données par les sondés correspondaient-elles de manière générale aux tendances observées au sein de votre groupe? Pensez-vous que votre groupe est représentatif de la population dans son ensemble?
- Procéderiez-vous différemment si vous deviez à nouveau conduire ce sondage? Avez-vous fait des erreurs?
- Les résultats du sondage donnent-ils une image réaliste des tendances en matière de vote au sein de la population locale? Pourquoi? Pourquoi pas?
- Les conclusions sont-elles fiables ou les résultats doivent-ils être considérés avec prudence ?
- Les statistiques servent souvent à appuyer des arguments. Dans quelle mesure faut-il s'en méfier?
- A présent, que pensez-vous de la nécessité ou non d'utiliser son droit de vote? Avez-vous changé d'avis (dans un sens ou dans un autre)?
   Si oui, quels ont été les arguments les plus convaincants?
- Le droit de vote est-il un droit fondamental? Comment la démocratie est-elle consacrée dans les documents relatifs aux droits de l'Homme?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

La phase 1 - planification - vise à poser les bases du sondage proprement dit (phase 2). Il est possible d'expliquer d'emblée aux participants que cette activité a pour objectif de leur faire comprendre l'intérêt de contribuer au processus démocratique. Il est conseillé de mettre l'accent sur cet aspect plutôt que de

tenter de les persuader d'utiliser leur droit de vote. Expliquer que chacun doit pouvoir se forger sa propre opinion à la fin de l'exercice mais que, pour ce faire, il faudra prendre conscience des différentes raisons de voter qui existent.

Il est souhaité de rendre la discussion sur l'utilisation du droit de vote (point 4) la plus objective possible, plutôt que d'encourager les "votants" à essayer d'influencer les "abstentionnistes", et de ne pas y consacrer trop de temps, cela vise uniquement à préparer le terrain avant la réalisation du sondage.

Lorsque la façon de conduire un sondage (point 7) est abordée, il faut prendre en compte les difficultés que le groupe risque de rencontrer à cette occasion. Dans certains quartiers, les habitants seront peut-être réticents à se faire interroger dans la rue par des inconnus. Dans ce cas, les participants peuvent aussi interroger leurs amis et connaissances.

Il est extrêmement important d'estimer la quantité d'informations que le groupe pourra concrètement traiter lors de l'analyse, afin qu'il ne s'enlise pas dans les calculs. Si le groupe est grand, les binômes devront interroger moins de personnes que si le groupe est petit.

### SUGGESTIONS DE SUIVI

Lire les informations de référence sur la démocratie au chapitre 5 du manuel Repères et trouver la date à laquelle les femmes ont obtenu le droit de vote dans le pays où se passe l'activité. Il est aussi possible de recenser les groupes qui n'ont pas le droit de vote (par exemple les enfants, les migrants, les détenus...). Se demander pourquoi, et si cela paraît juste.

Il est aussi possible d'organiser un débat avec d'autres groupes ou écoles sur la question de savoir s'il faudrait modifier l'âge du droit de vote pour les jeunes. Dans une société démocratique, les individus ont de nombreuses possibilités d'influer sur des questions qui les concernent. L'activité "La centrale électrique" (p.251 du manuel Repères) permet aux participants de réfléchir à la façon de promouvoir des changements sociaux.

### IDÉES D'ACTION

Organiser une manifestation pour célébrer le jour où les femmes ont obtenu le droit de vote dans le pays où se passe l'activité.

Si certains groupes sont privés du droit de vote dans ce pays et que cela paraît injuste, écrire un courrier aux députés pour leur faire part du sentiment face à cette situation et essayer d'obtenir d'autres signatures.

### SOURCE

#### Repères



### ANNEXE 1 - FORMULAIRES DE SONDAGE 1 ET 2

	Moins de 25 ans	25 – 40	40 – 60	Plus de 60 ans	Ne souhaite pas répondre
HOMME					
EMME					
Je n'étais ( Je ne voul Autre raise	envie de voter pour auc d'accord avec aucun des ais pas m'embêter on (précisez) :		oosés.	D	E
		ı			1

# Ne souhaite pas répondre Moins de 25 ans 25 - 4040 - 60 Plus de 60 ans HOMME **FEMME** Question 2. Quelle était la principale raison qui fait que vous avez voté lors des dernières élections ? A. C'est une obligation démocratique B. Je souhaitais voter pour [une personne] C. Je souhaitais voter pour [un parti] D. Je ne voulais pas que [une personne différente/un parti différent] remporte les élections. E. Autre raison (précisez) : D A C E

Formulaire de sondage 2 : votants

Question 1. A quelle classe d'âge appartenez-vous ? (facultatif)

### Annexe Z - Notes sur la façon de conduire le sondage

Exemple: comment remplir le formulaire de sondage

Formulaire de sondage 1 : abstentionnistes

Question 1. A quelle classe d'âge appartenez-vous ? (facultatif)

	Moins de 25 ans	25 - 40	40 - 60	Plus de 60 ans	Ne souhaite pas répondre
Homme	##1	##1	##1	##	###1
Femme	##		##		[

Question 2. Quelle était la principale raison de votre abstention lors des dernières élections ?

Je pensais que mon vote ne changerait pas les résultats	Je n'avais envie de voter pour aucun des candidats.	Je n'étais d'accord avec aucun des programmes proposés.	Je ne voulais pas m'embêter	Autre raison (précisez)
##11	##	##	#	Je n'étais pas là à ce moment Je ne fais pas confiance aux hommes politiques Quelqu'un m'a demandé de ne pas aller voter

### Notes sur la façon de conduire le sondage

#### Trouver des personnes à interroger

Choisissez les personnes à interroger au hasard : autrement dit, ne les "sélectionnez" pas sur leur apparence (jeunes, vieux, beaux, femmes...). Essayez d'éviter les préjugés. Demandez à la personne que vous souhaitez interroger si elle est prête à répondre à quelques questions pour un sondage. Présentez-vous et expliquez-lui que les réponses seront anonymes et que les résultats de l'enquête ne seront pas rendus publics ; ils sont destinés uniquement à votre groupe.

#### Enregistrement des réponses

Si la personne est d'accord pour être interrogée, demandez-lui si elle a fait usage de son droit de vote lors des dernières élections. Si la réponse est "non", remplissez le formulaire 1 réservé aux "abstentionnistes". Si la réponse est "oui", remplissez le formulaire 2 réservé aux "votants".

**Question 1:** la personne ne doit donner son âge que si elle n'y voit pas d'inconvénient. Sinon, signalez-le dans la dernière colonne à l'aide d'un trait.

**Question 2:** Présentez à la personne interrogée les différentes options et demandez-lui d'en choisir une. Si elle propose une raison différente, notez-la dans la colonne E. Remarque: la différence entre les réponses B et C est que la réponse B implique un candidat donné tandis que la réponse C se réfère à un parti.

Vos traits doivent apparaître clairement, afin qu'ils puissent être facilement comptés par la suite. Enregistrez le plus grand nombre de personnes possible sur une même feuille. Pour chaque personne, un seul trait doit apparaître pour chaque question.

## **METTRE DES MOTS**



Activisme Coopération Argumentation



6-30



Niveau 2



120'

### APERCU

Activité permettant aux participants de comprendre ce qu'est le plaidoyer et ses composants tout en leur fournissant l'espace pour analyser leur environnement et travailler en équipe sur le développement d'une action de plaidoyer.

### OBJECTIFS

- Comprendre le plaidoyer et ses principes clés
- Travailler en équipe pour analyser une problématique sociale
- Mettre en place une action de plaidoyer

### MATÉRIEL

- Post-it
- Stylos
- Exemplaire de la Stratégie de plaidoyer pour chaque groupe (Annexe 1)
- Exemplaire du support méthodologique (Annexe 2)
- Exemplaire de l'Arbre des problèmes (Annexe 3)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (100')

- Donner 5' aux participants pour réfléchir à ce que le mot plaidoyer leur évoque. Distribuer des post-it afin qu'ils y notent des mots clés relatifs au plaidoyer.
- 2. Une fois terminé, discuter des mots clés durant 10' afin d'aboutir à un consensus sur ce que le plaidoyer signifie pour tout le groupe.

**Petit rappel:** "Le plaidoyer est une série d'actions entreprises pour influencer les décideurs à apporter des changements afin d'améliorer la vie de la collectivité / communauté / ville / pays. Cela inclut diverses activités telles que la recherche et l'analyse ou encore la mise en place de campagnes aidant à contribuer au débat public et permettant ainsi d'influencer les politiques publiques telles qu'un changement de politique ou une meilleure implémentation des politiques existantes."

- 3. Enfonction du nombre de participants, répartir le grand groupe en groupes de 4 et demander aux participants de prendre 15' a fin d'échanger et aboutir à un changement qu'ils aimeraient voir se concrétiser en matière de protection de l'environnement.
- 4. Passer en revue la Stratégie de plaidoyer (Annexe 1) et ses différentes étapes en se basant sur le Support méthodologique (Annexe 2) ainsi que l'exemple de l'Arbre des problèmes (Annexe 3) en 15'.
- 5. Distribuer la Stratégie de plaidoyer (Annexe 1) à chaque groupe et les inviter à développer la leur en 40'.
- 6. Retour en grand groupe, et à tour de rôle, consacrer 15' pour exposer les stratégies de plaidoyer, tandis que les autres groupes analysent la présentation tant au niveau du contenu que du format et fournissent au moins un commentaire positif et un commentaire sur ce qu'il y a à améliorer.

### EVALUATION (20')

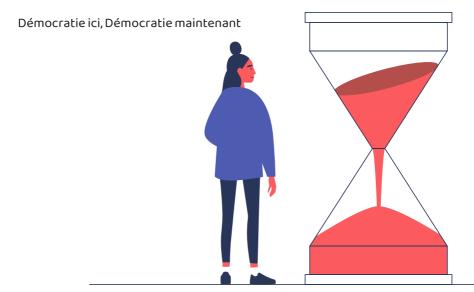
Commencer par analyser l'activité et comment les participants ont collaboré entre eux. Passer ensuite à l'analyse du travail de plaidoyer en posant les questions suivantes :

- Qu'avez-vous pensé de l'activité?
- Était-ce facile de vous mettre d'accord sur la problématique à défendre?
- Pensez-vous que vous auriez pu faire mieux en ayant eu plus de temps?
- Qu'est-ce qui vous a manqué durant cette activité?
- Comment avez-vous collaboré au sein du groupe?
- Quels éléments clés retenez-vous de cette activité?
- A-t-il été simple de développer la stratégie de plaidoyer?
   Quels aspects ont été les plus difficiles? Les plus simples? Impossible?
- Est-ce que votre conception du travail de plaidoyer a changé à la suite de cette activité?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Prendre le temps de parcourir en détail les diverses étapes de la stratégie de plaidoyer afin de s'assurer que les participants comprennent ce qui se cache derrière chaque étape. Fournir des exemples si besoin.

### SOURCE



### ANNEXE 1 - FICHE STRATÉGIE DE PLAIDOYER

### **NOM DU GROUPE**

Problème	Quel est le problème à résoudre ?
But - vision	Quel est le changement souhaité ?
Objectifs	S'assurer que les objectifs sont SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels)
Opportunités externes	
Défis externes	
Ressources internes	Quels sont nos atouts, ressources et capacités ?
Faiblesses internes	Qu'est-ce qui nous empêche de pas- ser à l'action ?

Publics cible	Cible principale : qui possède le pouvoir d'opérer des changements ?
	Cible secondaire : qui peut influencer la cible principale ?
•	Alliés et opposants :
Messages clés	A adapter en fonction de l'audience
Actions	Comment mettre en place nos actions dans une suite logique de persuasion ?



### ANNEXE 2 - SUPPORT MÉTHODOLOGIQUE

**Problèmes - vision - objectifs:** aborder l'arbre des problèmes et l'arbre des objectifs.

ARBRE DES PROBLÈMES	ARBRE DES OBJECTIFS
Il s'agit d'analyser une situation problématique en s'attardant sur ses causes et ses conséquences afin de mieux la comprendre et ainsi prendre conscience sur ce qui est possible d'agir.	Il suit l'arbre des problèmes. Il s'agit de transformer le problème en objectif.
Problème: Qu'est-ce qui me pose problème?  Causes: D'où vient le problème? Quelles sont ses origines? Pour chaque cause identifiée, indiquer ses origines.	Causes sur lesquelles il est possible d'agir: Séparer les causes sur lesquelles on peut agir (directement ou indirectement) de celles pour lesquelles on ne peut pas.
Conséquences: Quelles sont les conséquences de ce problème? Qu'est-ce qu'il provoque? Pour chaque conséquence, indiquer les sous-conséquences.	Objectifs SMART: Transformer les causes en objectifs SMART. Ne pas trop détailler, rester générique afin de permettre une certaine créativité.  Buts: Transformer les consé-
	quences du problème en buts

**Public cible:** Identifier efficacement les parties prenantes est essentiel pour concevoir une stratégie de plaidoyer efficace. Il est important de déterminer les diverses audiences, d'analyser les liens de pouvoir et d'influence entre elles. Utiliser la carte des pouvoirs est un bon début pour visualiser ces relations. Concrètement, il s'agit de lister toutes les parties prenantes, de faire une cartographie de leur positionnement par rapport à notre objectif, de les classifier (sont-elles des cibles principales ou secondaires, des alliés ou opposants?) et enfin d'élaborer la cartographie des parties prenantes.

Influence sur notre	Haute				
objectif - Aptitude à obtenir le changement que l'on souhaite voir	Moyenne				
	Faible				
Nom du projet		Fortement opposée	Opposée	Favorable	Fortement favorable
		Position par rapport à notre objectif			

**Message:** Un message est un énoncé succinct et convaincant, qui contient les éléments suivants:

- Quoi (Que veut-on réaliser?)
- Pourquoi (veut-on le réaliser ?)
- Comment (propose-t-on de le réaliser ?)
- Action (qu'on aimerait que le public visé prenne)

Afin de construire un message efficace et poignant, ne pas hésiter à utiliser la méthode **Opposition Matrix**.

Arguments contre le problème	Arguments en faveur du problème		
Argument1	Contre Argument 1		
Argument 2	Contre Argument 1		

### ANNEXE 3 - EXEMPLE DE L'ARBRE DES PROBLÈMES

Vous pouvez utiliser l'exemple de cet arbre des problèmes pour étudier les réalités de la violence fondée sur le genre dans votre communauté ou organisation et élaborer des stratégies pour vos campagnes, actions ou activités éducatives.

Vous pouvez également utiliser l'arbre des problèmes comme outil éducatif pour travailler avec les jeunes afin de permettre une meilleure compréhension de la violence fondée sur le genre:

- Expliquez que pour comprendre la violence fondée sur le genre et y répondre, nous devons la considérer comme un problème qui présente de multiples liens avec la socialisation et les relations de pouvoir dans la société. Il peut donc être utile d'examiner les causes sous-jacentes de la violence fondée sur le genre.
- Présentez aux participants "l'arbre de la violence fondée sur le genre" et expliquez-leur qu'ils vont travailler en groupes pour identifier certaines des causes qui génèrent la violence fondée sur le genre (les "racines" de l'arbre) et certains des effets de cette violence (les "branches").
- Expliquez-leur le fonctionnement de l'arbre. Chaque case qui conduit à une autre case de l'arbre répond à la question "pourquoi?". Cela vaut pour les branches comme pour les racines. Vous pouvez prendre un exemple de violence fondée sur le genre pour illustrer votre explication, comme "la violence domestique est une affaire privée concernant la famille" entraîne/est aggravé par "les plaintes pour violence domestique sont classées sans suite par la police". Il est également possible d'examiner comment ces causes et ces effets se nourrissent ou se justifient mutuellement.
  - Les racines: lorsque les participants travaillent à la base de l'arbre, en partant de la violence fondée sur le genre ellemême, ils explorent les réponses à la question "Pourquoi cela se produit-il?". Ils doivent compléter les cases avec le plus de causes possibles. Donnez-leur un exemple de

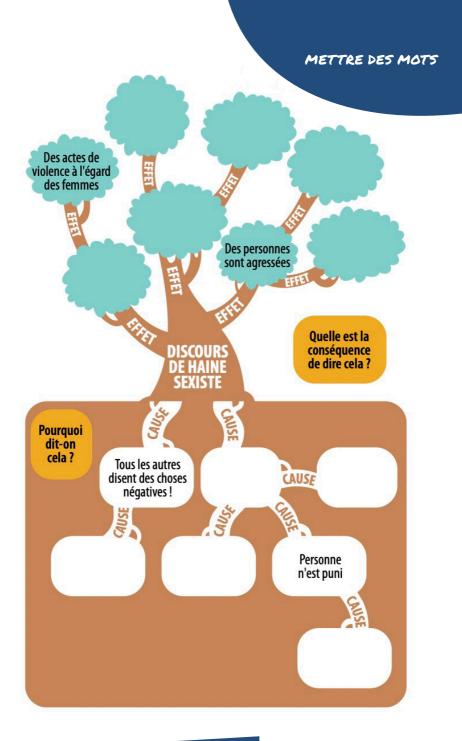
"cause qui possède ses propres causes". Par exemple, demandezleur pourquoi les plaisanteries sexistes sont nombreuses. Encouragez la discussion au moyen de questions sur les endroits où nous "apprenons" des aspects négatifs que nous croyons sur les LGBT+ ou les "féministes".

 Les branches: au niveau des branches, les participants explorent les conséquences possibles de la violence fondée sur le genre. Demandez-leur ce qui pourrait se passer si un individu ou un groupe était la cible de la violence fondée sur le genre. Interrogez-les sur les conséquences qui pourraient en découler.

Répartissez les participants en groupes et donnez-leur une grande feuille pour y dessiner leur arbre. Invitez-les à noter le texte ci-après, ou tout texte de votre choix, dans le "tronc" de l'arbre, puis à compléter le plus de causes possibles au niveau des racines et des branches. Vous pouvez leur proposer cet exemple publié sur Internet: Il faut s'attacher à soigner les gays et non pas à les tolérer! Ou cet exemple extrait d'un titre de journal: Une femme sur 10 est victime de violences conjugales.

Source : Conseil de l'Europe (2019), Questions de genre - Manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes.





# **QUE CHAQUE VOIX SOIT ENTENDUE**



Liberté d'opinion Liberté d'expression Coopération



6-30



Niveau 3



120'

### APERCU

Activité où les participants sont amenés à discuter, en petits groupes et en plénière, de l'éducation en tant que réponse aux besoins des individus, ainsi que de la participation aux processus de prise de décisions.

### OBJECTIFS

- Réfléchir au système éducatif et à la façon dont il répond aux besoins des individus
- Développer des capacités en matière de coopération et de participation à la prise de décisions démocratiques à l'école et dans son club
- Promouvoir la justice et l'intégration

### MATÉRIEL

- 4 grandes feuilles de papier ou un tableau-papier
- Stylos pour chaque groupe de 4
- Feuilles supplémentaires (en quantité suffisante pour permettre à tous les participants de prendre des notes s'ils le désirent)
- Exemplaire des articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant, pour chaque groupe (Annexe)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (95')

L'activité se déroule en 2 phases: la phase 1 consiste en une discussion sur l'éducation que les participants souhaiteraient, la phase 2 est un débat sur l'instauration de systèmes démocratiques visant à permettre aux jeunes de s'exprimer au sujet de l'éducation qu'ils reçoivent.

# Phase 1 - Quelle forme d'éducation recevons-nous et laquelle préférerions-nous ? (35')

- Commencer par une brève discussion sur ce que les participants comprennent par le terme "éducation". Insister sur le fait que l'éducation ne se réduit pas à ce qui passe à l'école ou à l'université. Souligner les différences entre éducation formelle, informelle et non formelle. Les participants devraient savoir que l'éducation est un droit humain (article 26 de la DUDH).
- 2. Puis réfléchir aux aspects positifs et négatifs du système éducatif en place dans votre pays et noter les mots clés sur le tableau-papier.
- 3. Passer brièvement en revue les mots clés et réfléchir au pourquoi de la nature du système éducatif relativement à quelques-uns des points notés, par exemple: programme, taille des classes, règles vestimentaires et activités extrascolaires.
- 4. Inviter les participants à former des petits groupes de 4 à 5. Leur distribuer le texte de l'article 28 de la Convention relative aux droits de l'enfant. Donner aux groupes 15' pour évaluer la valeur de leur droit à l'éducation. Par exemple, l'éducation primaire est-elle accessible à tous gratuitement dans notre société? Si non, qui en est exclu et pourquoi? Quelles sont les formes de discipline en place et la dignité des individus est-elle respectée? Le programme promeut-il le développement de la personnalité, des talents et des aptitudes des jeunes? La priorité est-elle donnée à la formation de bons citoyens ou d'une main-d'œuvre adéquatement formée? L'éducation au droit de l'homme fait-elle partie des programmes?
- 5. Ensuite, se réunir en plénière et demander aux participants de communiquer les fruits de leur réflexion.

# Phase 2 - Instaurer des systèmes démocratiques permettant à tous les individus de s'exprimer au sujet de l'éducation qu'ils reçoivent (60')

- Demander aux participants qui prend les décisions concernant l'éducation qu'ils reçoivent.
- 2. Inviter les participants à reformer les petits groupes et à réfléchir à la façon dont les décisions sont prises dans leur école. Par exemple, qui décide du contenu de l'enseignement et des activités extrascolaires à organiser? Comment sont gérés l'école ou l'université? Comment sont prises les décisions en matière de budget et de dépenses? Comment les politiques sont-elles conçues et adoptées? Les jeunes ont-ils leur mot à dire?
- 3. Leur expliquer que non seulement ils ont droit à l'éducation mais que, qui plus est, conformément à l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, ils ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant, leurs opinions devant être dûment prises en considération.
- 4. Demander à chacun des groupes d'évaluer les aspects positifs et négatifs d'une instance élue démocratiquement, comme un conseil scolaire, pour prendre des décisions concernant leur éducation au plan local.
- 5. La prochaine phase dépend des circonstances. S'il n'existe pas de conseil dans votre école, alors les groupes doivent réfléchir à la forme de conseil qui leur semble la plus adaptée et à la façon de le constituer. S'il existe déjà un conseil, les groupes doivent analyser son fonctionnement et envisager un plan d'action pour améliorer son fonctionnement. Leur expliquer comment procéder à une analyse SWOT et leur donner 30' pour rédiger un plan d'action sur une grande feuille de papier.
- 6. En plénière, demander aux groupes de présenter les résultats de leur travail.

### EVALUATION (25')

De nombreux points auront été abordés lors des diverses phases précédentes. Prendre néanmoins le temps d'examiner l'activité dans son ensemble, de réfléchir aux aspects généraux relatifs à l'apprentissage et d'organiser la suite de l'exercice, en posant les questions suivantes :

- Avez-vous apprécié l'activité? L'avez-vous trouvée utile? Pourquoi?
   Pourquoi pas?
- Pourquoi les structures de prise de décisions sont-elles ainsi?

Quels sont les antécédents historiques? Les structures et les procédures décisionnelles remplissaient-elles leurs fonctions dans le passé? Sont-elles encore adaptées aujourd'hui? Si non, pourquoi?

- Pourquoi est-il nécessaire de reconsidérer régulièrement les structures et les procédures décisionnelles?
- Quels points communs et différences s'observent dans les plans d'action?
- Quel est leur coût en termes de temps, d'effort et d'argent?
- Etaient-ils réalistes ? (Note: c'est bien d'avoir des projets ambitieux, mais il faut avancer pas à pas vers l'objectif.)
- "L'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération."
   Est-ce une demande réaliste et en lien avec le programme éducatif national?
   De quelle façon les jeunes pourraient-ils y contribuer?
- Dans quelle mesure l'article 12 est-il respecté dans la classe? Quel temps faudrait-il réserver aux enfants pour qu'ils puissent exprimer leur opinion?
- Quelques groupes, les Roms par exemple, ont souvent le sentiment que leur droit à l'éducation est bafoué. Pourquoi en est-il ainsi et comment faciliter leur accès à l'éducation?
- Comment l'éducation aux droits humains est-elle dispensée dans votre école? Vous apprend-on à connaître les différents droits humains et les diverses conventions? Avez-vous la possibilité de participer à des projets de promotion des droits de l'Homme dans votre école et votre communauté?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Cette activité a été rédigée pour les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, comme en témoigne la mention "conseil scolaire/universitaire". Cela ne devrait pas dissuader quiconque qui travaille dans un contexte informel; l'activité convient également à des jeunes dans des clubs de jeunes ou des associations, qui seront probablement dotés d'un conseil de direction plutôt que d'un conseil scolaire. Il suffit d'adapter les termes en conséquence. Il convient de se familiariser avec les articles 12 et 28 de la Convention relative aux droits de l'enfant. Si on travaille avec de jeunes adultes, de plus de 18 ans, se référer au droit à l'éducation tel qu'il figure dans la DUDH (article 26). Davantage d'informations sur l'éducation et les droits humains sont disponibles

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

au chapitre 5 du manuel Repères, tandis que des précisions sur les différences entre éducation formelle, non formelle et informelle figurent au chapitre 1.

#### Pourquoi un conseil scolaire?

Un conseil scolaire a pour objectif de permettre aux élèves de s'exprimer sur les questions relatives à l'école qui les concernent au premier chef. Il existe de nombreuses raisons valables pour créer de telles structures et garantir leur bon fonctionnement. Les mêmes arguments valent pour le conseil de direction/comité de gestion d'une organisation de jeunesse.

#### Bénéfices pour les élèves

La participation à un conseil scolaire favorise l'épanouissement éducatif et personnel des élèves pour les raisons suivantes:

- Les conseils promeuvent l'apprentissage de la citoyenneté, de l'efficacité politique et des comportements démocratiques.
- Les conseils promeuvent la confiance sociale et les valeurs personnelles.
- Les conseils offrent aux élèves la possibilité de remettre l'autorité en question.
- Les élèves apprennent à prendre des décisions de manière équitable et responsable.
- Les élèves apprennent les réalités de la vie, par exemple comment travailler dans le cadre de budgets restreints ou avec des autorités irresponsables.

#### Bénéfices pragmatiques

- Le management fonctionne mieux lorsqu'il est démocratique plutôt qu'autoritaire. La démocratie est au final plus efficace dans la mesure où elle encourage la responsabilité des élèves.
- Les conseils encouragent la coopération, exploitent l'énergie et réduisent l'aliénation.
- Les conseils peuvent améliorer l'atmosphère à l'école : les élèves ont davantage confiance en leurs enseignants et les règles édictées s'avèrent plus justes.



 Quelles que soient les limites que constituent les pressions extérieures sociales et politiques, un conseil scolaire est une façon pratique de démontrer aux élèves la bonne foi du corps enseignant et son engagement vis-à-vis de certaines valeurs.

#### SOURCE

Repères

### ANNEXE - ARTICLES 28 ET 29 DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

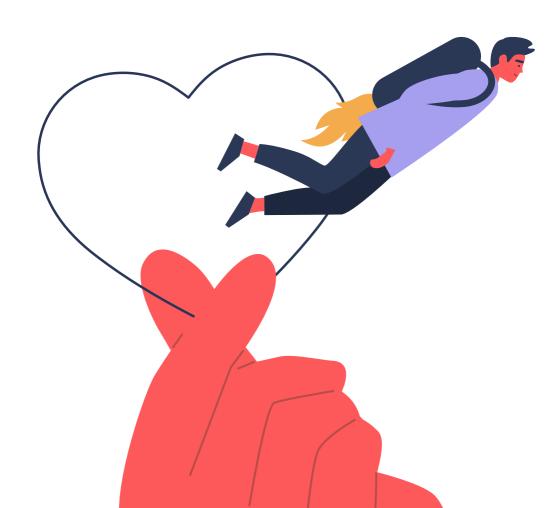
- 1. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances :
  - a) Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous;
  - Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin;
  - c) Ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés;
  - d) Ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ;
  - e) Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire.
- Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la dignité de l'enfant en tant qu'être humain et conformément à la présente Convention.

3. Les Etats parties favorisent et encouragent la coopération internationale dans le domaine de l'éducation, en vue notamment de contribuer à éliminer l'ignorance et l'analphabétisme dans le monde et de faciliter l'accès aux connaissances scientifiques et techniques et aux méthodes d'enseignement modernes. A cet égard, il est tenu particulièrement compte des besoins des pays en développement.

### ARTICLE 29 - OBSERVATION GÉNÉRALE SUR SON APPLICATION

- Les Etats parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :
  - Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités;
  - Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies;
  - c) Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne;
  - d) Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone;
  - e) Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

2. Aucune disposition du présent article ou de l'article 28 ne sera interprétée d'une manière qui porte atteinte à la liberté des personnes physiques ou morales de créer et de diriger des établissements d'enseignement, à condition que les principes énoncés au paragraphe 1 du présent article soient respectés et que l'éducation dispensée dans ces établissements soit conforme aux normes minimales que l'Etat aura prescrites.



### **COUTEAUX ET FOURCHETTES**



Réflexion Observation Responsabilisation



6-30



Niveau 2



50'

### APERCU

Activité où les participants sont amenés à réfléchir sur quelques principes clés de la participation et à identifier les obstacles à la participation ainsi que les inconvénients de la non participation.

### OBJECTIFS

- Présenter aux participants quelques-uns des principes de la participation
- Examiner dans quelle mesure la responsabilisation est liée à la transparence et au partage
- Faire l'expérience d'une situation dans laquelle la participation représente un défi

### MATÉRIEL

- Couteau
- Fourchette
- Grandes feuilles de papier
- Stylos ou feutres
- Exemplaire des séries de questions d'évaluation pour chaque groupe (Annexe 1)
- Exemplaire de l'Approche DMPPS (Annexe 2)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (20')

- 1. Faire asseoir les participants en cercle.
- 2. Indiquer que la règle du jeu ne sera expliquée qu'une seule fois et demander à tout le monde d'écouter attentivement.
- 3. Demander aux participants d'être attentifs à ce qu'ils ressentiront pendant le jeu.
- 4. Demander à chaque participant de faire passer le couteau et la fourchette croisés ou non à la personne assise à côté de lui en annonçant à l'ensemble du groupe si le couteau et la fourchette sont "croisés" ou "non croisés". L'animateur indique ensuite s'il a juste ou non.
- 5. Ne donner aucune indication supplémentaire, même si les choses ne sont pas claires et qu'il y a encore des questions.
- 6. Commencer l'activité. La règle secrète est celle-ci: les mots "croisés" ou "non croisés" ne se rapportent pas à la position du couteau et de la fourchette mais à celle des jambes. Chaque participant est libre de placer le couteau et la fourchette comme il le veut mais il a juste seulement si la position qu'il annonce correspond à celle de ses jambes.
- 7. Arrêter le jeu au bout de 10' car ce temps est normalement suffisant pour permettre aux participants de passer par divers sentiments.
- 8. Demander à ceux qui n'ont pas découvert la règle secrète ce qu'ils ont ressenti. L'écrire sur une grande feuille de papier.
- 9. Demander à ceux qui ont découvert la règle secrète ce qu'ils ont ressenti. L'écrire également.
- 10. Demander à une personne du groupe d'expliquer la règle secrète.
- 11. Demander aux participants qui ont découvert la règle secrète pourquoi ils ne l'ont pas expliquée aux autres (il est très rare qu'ils le fassent).



### EVALUATION (30')

- 1. Demander aux participants quel est pour eux le lien entre cet exercice (et ce qu'ils ont ressenti pendant l'exercice) et la participation. Quels aspects de la participation sont en jeu dans cet exercice?
- Répartir les participants en petits groupes de discussion (de maximum 3-4 participants) travaillant chacun sur l'une des séries de questions (Annexe 1).
- 3. S'il y a plus de 2 groupes, demander aux groupes répondant à la série A de se réunir et aux groupes répondant à la série B de se réunir pour partager leurs idées en les notant sur une grande feuille de papier.
- 4. Demander aux groupes de présenter les résultats de leur travail.
- 5. Ouvrir ensuite la discussion en plénière sur les avantages de la participation et les inconvénients de la non-participation.

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

La personne à qui est confiée la règle secrète doit être assise en face de l'animateur afin de voir l'une et l'autre si les participants ont les jambes croisées ou non.

Il convient de faire preuve de délicatesse tout au long de cet exercice, certaines personnes pouvant réagir de façon défensive ou émotionnelle.

### VARIANTES

La discussion finale peut privilégier la question du partage d'information et celle des faits et des règles qui favorisent la participation des individus.

### **SOURCE**

Parole aux jeunes

### ANNEXE 1 - SÉRIE DE QUESTIONS D'ÉVALUATION

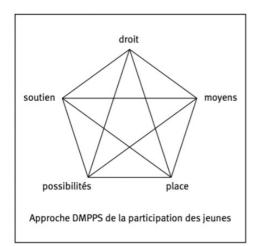
#### Série A

- a. Lorsque je suis sans contrôle sur une situation, je me sens ...
- b. A l'égard de ceux qui me privent de tout contrôle sur une situation, j'éprouve ...
- c. En voici des exemples:...
- d. Il est impossible de participer lorsque ...

#### Série B

- e. Lorsque je peux exercer un contrôle sur une situation, je me sens ...
- f. A l'égard de ceux qui me permettent d'exercer mes responsabilités, j'éprouve...
- g. En voici des exemples:...
- h. Pour pouvoir participer, il faut...

### ANNEXE Z - APPROCHE DMPPS



L'approche DMPPS permet d'évaluer dans quelle mesure chacun des 5 grands facteurs qui influent sur la participation des jeunes est présent dans un projet, une initiative, une organisation ou la vie d'une communauté.

#### Droit

Les jeunes ont un droit implicite à la participation et, comme cela est indiqué au chapitre 1 du manuel Repères, il s'agit d'un droit de l'homme ou du citoyen.

Dans le cas idéal, il devrait exister au niveau local et/ou régional un texte de loi énonçant que les jeunes doivent être consultés et ont le droit de faire entendre leur voix sur les questions, les mesures et les décisions qui concernent leur vie.

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

Néanmoins, même dans les collectivités où il n'existe aucun texte officiel de ce type, les jeunes ont le droit de participer. Autrement dit, l'attribution de ce droit ne dépend pas des collectivités locales ou régionales; il s'agit d'un droit fondamental de tous les jeunes et ceux-ci doivent en exiger l'application.

Les jeunes doivent travailler activement à la promotion de leurs droits. En pratique, cela signifie beaucoup plus qu'influer sur les décisions locales par le biais de la concertation ou des élections. Les activités, projets ou organisations doivent chercher à promouvoir les droits des jeunes dans tous les domaines de la vie (car ces droits sont nécessaires à une véritable participation), non seulement leurs droits civils et politiques mais aussi leurs droits sociaux, économiques et culturels.

#### Moyens

La vie est plus difficile pour les jeunes qui ne disposent pas de ressources suffisantes (en particulier financières) et vivent dans la pauvreté à cause du chômage ou de la situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Dans ce cas, leurs besoins essentiels - nourriture, logement - ne sont pas satisfaits; ils peuvent donc se sentir isolés ou en marge de la société. Il est naturel que, dans une telle situation, les jeunes s'efforcent prioritairement de trouver le moyen d'obtenir les ressources qui leur manquent et trouvent difficile de participer à la vie d'une organisation ou d'une communauté par simple manque de temps ou de motivation.

Par conséquent, pour soutenir la participation des jeunes, il est nécessaire de leur assurer des conditions de vie décentes, ce qui comprend la sécurité sociale, l'éducation, le logement, la santé, le transport, la formation et l'accès aux nouvelles technologies.

#### Place

Les jeunes ont besoin de lieux pour se rencontrer, passer du temps ou organiser leurs propres activités. Dans le cas de la participation aux activités scolaires

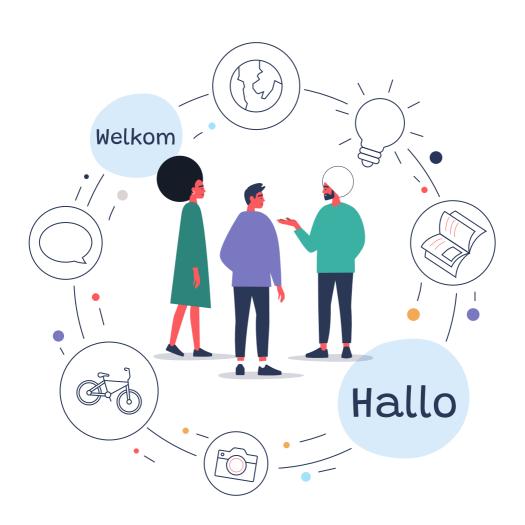
ou à d'autres activités formelles, des locaux sont généralement fournis (salles de classe, gymnases, clubs de jeunes) mais il est beaucoup plus difficile pour les jeunes souhaitant participer à des initiatives non formelles de trouver des locaux. C'est pourquoi l'internet est de plus en plus utilisé par les jeunes comme un espace de contact pour partager leurs intérêts, échanger leurs points de vue ou même initier des projets.

Toutefois, ce facteur ne concerne pas seulement la place au sens matériel mais aussi et surtout la place que l'on doit occuper pour participer au cadre institutionnel d'élaboration des politiques. Cela veut dire en substance que les points de vue, les recommandations et les conclusions des jeunes doivent avoir un impact réel sur les décisions qui sont prises. Les jeunes sont très souvent invités à participer à divers processus mais n'ont en fait qu'une possibilité réduite d'influer et d'agir sur le résultat final. Leur rôle est dans ce cas uniquement symbolique.

#### **Possibilités**

Pour que les jeunes puissent participer activement, il faut en premier lieu leur donner la possibilité de le faire. Cela signifie, par exemple, que les jeunes doivent avoir facilement accès aux informations sur les moyens de participer et sur les opportunités existantes. Une fois informés des initiatives de participation mises en place dans leur communauté locale, les jeunes pourront décider en connaissance de cause de participer ou non. Il arrive que les jeunes s'abstiennent de participer non pas parce qu'ils ne sont pas intéressés, mais parce qu'ils n'ont jamais été informés des possibilités existantes.

Deuxièmement, les manifestations, processus de décision et systèmes de participation doivent être d'un accès facile aux jeunes. Les processus et les structures doivent bien entendu faire une place aux jeunes mais leur mode d'organisation et de travail doit aussi être tel que les jeunes n'aient aucune difficulté à les comprendre et puissent, s'ils le souhaitent, y apporter leur pleine contribution. C'est pourquoi il convient de s'assurer, par exemple, que les jeunes ont le temps et les structures de soutien nécessaires pour participer.



#### Soutien

Les jeunes ont beaucoup d'atouts et un fort potentiel mais, en l'absence de soutien, leur participation risque de ne pas être pleinement efficace. C'est pourquoi ils doivent avoir accès à un certain nombre de soutiens: financier, moral et institutionnel, par exemple, et à différents niveaux (personnel, organisationnel ou local). Dans le cas idéal, les collectivités locales devraient apporter une aide financière adaptée pour couvrir les dépenses et les coûts structurels; cependant, dans de nombreuses communautés, les questions relatives aux jeunes ne sont pas considérées comme prioritaires dans le budget local.

Les jeunes, en outre, doivent pouvoir bénéficier d'un soutien moral et de conseils. Ceux-ci peuvent leur être apportés par la personne désignée comme "garant" dans la Charte révisée ou bien par un travailleur jeunesse ou un autre professionnel disposant d'une expérience et de compétences adaptées en matière de partenariats entre jeunes et adultes ou de travail avec les jeunes. Enfin, l'ensemble de l'institution ou de la communauté concernée doit apporter son soutien en reconnaissant l'importance et le rôle positif de la participation des jeunes, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour les autorités publiques et pour la société en général.

#### Conclusion

Comme cela a été indiqué plus haut, les 5 critères DMPPS doivent être satisfaits pour garantir une participation significative des jeunes. Si leur droit à participer n'est pas clairement reconnu, les moyens, la place et le soutien apportés, aussi importants soient-ils, ne suffiront pas à assurer leur participation. D'un autre côté, la seule reconnaissance de leur droit à participer, si elle ne s'accompagne pas d'un soutien suffisant, ne permettra pas l'exercice effectif de ce droit. Par conséquent, les 5 critères, bien qu'analysés séparément dans ce chapitre, doivent être conçus comme les éléments interdependants d'un même système qui ne peut fonctionner de manière équilibrée et efficace que si chacun des éléments est correctement pris en compte.

# QUE SE PASSE-T-IL SI RIEN NE SE PASSE?



Observation Esprit critique Créativité



6-30



Niveau 3



90'

### APERCU

Activité où les participants sont amenés à examiner les obstacles à la participation des jeunes et comprendre ainsi les effets de l'absence de participation tout en développant leur créativité individuelle.

### **OBJECTIFS**

- Examiner les obstacles à la participation
- Comprendre les effets de l'absence de participation
- Développer la créativité individuelle

### MATÉRIEL

- Grandes feuilles de papier
- Feutres

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (70')

#### Répartir les participants en groupes

- 1. Les participants réfléchissent en petits groupes pendant 20' aux conséquences possibles de la non-participation des jeunes au niveau local. (Que se passe-t-il si la participation n'a pas lieu?)
- 2. Chaque groupe prépare une courte scène durant 30' pour illustrer l'une des conséquences possibles.
- 3. Les groupes ont 20' pour présenter tour à tour la scène qu'ils ont préparée. Les autres participants cherchent à deviner ce qu'ils ont voulu dire exactement.

### EVALUATION (20')

#### Poser aux participants les questions suivantes:

- Parmi les scènes que vous avez vues, est-ce que certaines vous ont rappelé une situation que vous avez vécue dans votre communauté locale? Si oui, lesquelles? Quel a été le résultat?
- 2. Quels sont les facteurs qui bloquent la participation des jeunes (obstacles)?
- 3. Comment les surmonter au niveau local?

### VARIANTES

Les scènes présentées par les participants peuvent être des scènes sans paroles afin que l'activité se concentre plus fortement sur les attitudes par exemple.

Les scènes peuvent être présentées sous forme de forum théâtral. Dans ce cas, les acteurs devront rejouer la scène afin de permettre aux autres participants de réagir et de jouer l'un des rôles de façon à modifier la situation. Il s'agit de créer ainsi un espace interactif en prenant en compte les solutions offertes par les participants. Cette activité peut être utilisée aussi pour examiner les avantages de la participation des jeunes.

### SOURCE

Parole aux jeunes

### S'ENGAGER



Analyse Engagement Responsabilisation



6-30



Niveau 1



60-75'

### APERCU

Activité invitant à la réflexion, à la discussion et au partage de connaissances et d'expériences ainsi qu'à un positionnement au niveau de la collectivité face à la participation citoyenne.

### **OBJECTIFS**

- Comprendre et définir la participation citoyenne
- Découvrir les diverses façons de s'engager
- Comprendre en quoi la participation électorale et le droit de vote sont des outils concrets de changement

### MATÉRIEL

 Exemplaire de Mise en situation pour chaque groupe (Annexe)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (45 OU 60')

- 1. En 15', aborder quelques formes d'engagement avec les participants. La participation citoyenne joue un rôle clé dans notre démocratie et les citoyens sont encouragés à y prendre part sous différentes formes.
  - Volontaire: Personne qui accomplit un travail de bon cœur et sans recevoir de salaire.
  - Conseil d'administration: Groupe de personnes chargé de définir et valider les décisions stratégiques d'une organisation, de trancher sur toute question relative à son objet social.
  - Comité consultatif: Groupe de personnes désignées, par une autorité ou autoproclamée, chargé de fournir avis et conseils sur des thématiques et sujets donnés.
  - Comité de quartier: Structure participative où habitants et acteurs locaux se rencontrent, discutent et élaborent des projets concernant la vie de leur quartier.
  - Manifestation: Action collective utilisée pour se prononcer en faveur ou défaveur d'une opinion politique ou pour d'autres causes.
  - Mobilisation citoyenne: Rassemblement de citoyens autour de causes ou projets communs qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la communauté.
  - Pétition: Demande collective adressée par écrit ou oralement aux décideurs politiques.
  - **Vote**: Action par laquelle une personne exprime son opinion.
- 2. Inviter les participants à s'exprimer sur le sujet (en rappelant bien qu'il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse). Le but est de discuter et de confronter les diverses idées en posant les questions suivantes durant 30 ou 45':
  - Connaissez-vous d'autres manières de s'engager que celles abordées plus tôt?
  - Pensez-vous qu'il existe l'une ou l'autre forme d'engagement qui sont plus importantes que d'autres? À choisir, quelle est selon vous la moins efficace et la plus efficace?

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

**Petit rappel:** "La participation à la vie politique et culturelle est un droit de l'Homme fondamental que reconnaissent plusieurs traités internationaux en matière de droits de l'homme, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui prévoit le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays et à des élections libres, le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, le droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques et le droit de s'affilier à des syndicats. La participation est également un principe clé des droits de l'homme et une condition à l'exercice effectif de la citoyenneté démocratique par tout un chacun.

La participation est aussi un des principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce traité affirme que l'enfant (tout être humain âgé de moins de 18 ans) a le droit d'être entendu lorsque les adultes prennent des décisions le concernant, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. L'enfant a également droit à la liberté d'expression, de rechercher, de recevoir et de répandre des informations. La Convention reconnaît le potentiel des enfants d'influer sur la prise de décisions les concernant, de partager des opinions et donc de participer en tant que citoyens et acteurs du changement." (Repères)

- Maintenant que nous avons analysé cette question des diverses formes d'engagement, seriez-vous capables de déterminer si les actions suivantes constituent une forme de participation citoyenne ou pas?
  - Consacrer une soirée par semaine à l'association de son quartier pour distribuer des repas chauds à des personnes sans domicile fixe.
    - **Réponse: Oui**, il s'agit de volontariat qui est une forme de participation citoyenne.
  - Céder sa place à une personne âgée dans le bus.
     Réponse: Non, il s'agit plus d'un acte de politesse et

- de gentillesse. Cependant, ce type d'actions n'est pas à négliger car il favorise l'entente sociale.
- Faire partie d'un comité et donner son avis sur des questions liées au développement du quartier lors de réunions mensuelles.
  - **Réponse : Oui**, la participation à un comité de quartier est une forme de participation citoyenne.
- Faire une publication sur Twitter afin de dénoncer les atrocités commises à l'encontre des Ouïghours. Réponse: Non, il s'agit d'un geste militant mais qui pourrait devenir une participation citoyenne si cela s'inscrit dans une série d'actions (diffuser plusieurs publications, lancer une pétition, manifester, mettre en place des actions de soutien aux victimes...).
- Répondre à une invitation de la ville pour participer à une consultation sur le développement d'un réseau de tramways.
  - **Réponse: Oui**, la participation à la vie publique de la collectivité est une forme de participation.
- Organiser tous les week-ends des activités de soutien scolaire avec la maison de jeunes du quartier.
   Réponse: Oui, collaborer à la mise en place d'espaces d'échange et de solidarité est une forme de participation.
- Prendre connaissance du système d'élection de son pays et choisir d'aller voter pour soutenir le parti qui représentera la collectivité.
  - **Réponse: Oui**, la participation électorale est une forme de participation.

### EVALUATION (15')

A présent, encourager les participants à réfléchir sur les formes d'engagement pertinentes en fonction de leur disponibilité et volonté de s'impliquer, en leur posant les questions suivantes :

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

- A la suite de ce que vous venez d'apprendre et de ce dont on a discuté et débattu, quelles formes d'engagement vous conviennent le mieux (en fonction des vos intérêts, disponibilités, motivations...)?
- Selon vous, est-ce que le vote est un système efficace pour avoir un impact sur ta communauté?

#### VARIANTES

Une mise en situation peut être inclue afin de pousser plus loin l'analyse (Annexe).

### SOURCE

Démocratie ici. Démocratie maintenant

### ANNEXE - MISE EN SITUATION

Scénario1: Amal constate que les politiques jeunesses sont quasi inexistantes dans sa commune. Elle est impliquée dans le secteur associatif et a quelques idées pour motiver les autres jeunes à s'engager et devenir acteurs de la communauté.

Comment Amal pourrait-elle diffuser ses idées et avoir un impact?

Scénario 2: Tarek veut contribuer à améliorer la vie de son quartier mais sans s'impliquer en politique. Selon lui, la participation à des partis politiques n'a pas d'impact direct et

sa communauté.

Quelles possibilités s'offrent à Tarek s'il souhaite s'engager?



Scénario 3: Manu est connue pour être une militante avec une prose à convaincre les plus sceptiques. Elle ne manque pas une occasion de publier des publications en ligne pour des causes qui lui tiennent à cœur. Cependant, elle n'est pas convaincue du bien-fondé du système électoral et questionne donc la pertinence d'aller voter.

- Quelles options s'offrent à Manu si elle souhaite s'engager autrement que par le vote?
- Si vous deviez convaincre Manu d'aller voter, quels seraient vos arguments?

Scénario 4: Laurence n'a pas le temps de s'impliquer activement au sein de sa communauté car le travail lui prend tout son temps. Mais elle aimerait quand même contribuer au développement de son quartier et de sa commune en dépit de sa charge de travail.

 Que conseilleriez-vous à Laurence? Quelles sont les autres manières de s'impliquer qui ne nécessitent pas de consacrer plusieurs heures ou une prise de responsabilité?



# **LE GRAND JEU DU POUVOIR**



Analyse Engagement Responsabilisation



6-30



Niveau 3



90'

### APERCU

Activité invitant les participants à explorer la notion de pouvoir en déplaçant à tour de rôle des objets ordinaires dans l'espace de formation, puis en s'y positionnant eux-mêmes.

### OBJECTIFS

- Réfléchir sur la notion de pouvoir
- Explorer comment les relations de pouvoir peuvent être renversées et transformées

### MATÉRIEL

- Table
- Chaises
- Bouteille

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (60')

- Demander au groupe de s'asseoir par terre en cercle, avec les objets toujours placés au centre du cercle.
- Annoncer aux participants qu'avec cette activité, le groupe va explorer les effets du pouvoir sur la société. Leur dire que leur tâche est de modifier la disposition des objets de façon à ce qu'une des chaises devienne l'objet avec le plus de pouvoir vis-à-vis de la table, des autres chaises et de la bouteille. Les participants doivent venir un à un essayer leur suggestion, modifiant l'agencement opéré par les personnes précédentes. Faire en sorte que cette phase se déroule de façon continue et que chacun puisse participer au moins une fois. Pour faciliter les enchaînements, il est possible d'allouer un temps maximum pour le passage de chacun. Les participants ont toute liberté pour changer la disposition de la scène, tant qu'ils ne sortent pas un objet du cercle. Cette phase prend fin quand un consensus a été trouvé autour de la disposition des objets. Cette première étape doit se dérouler en silence et dure 30'.
- Dans la seconde phase, un des participants commence par s'avancer et prendre une position de pouvoir par rapport aux objets, sans déplacer ces derniers il peut toutefois les toucher. Une fois que le premier participant a fini, il reste en place. Un second participant peut alors entrer dans le cercle et doit trouver une position avec encore plus de pouvoir, prenant de fait le pouvoir que le premier participant s'était arrogé. Une fois le second participant placé, le troisième peut entrer en scène. Cette deuxième étape doit se dérouler en silence et dure 30'.

### EVALUATION (30')

Commencer par laisser les participants exprimer leurs émotions :

Comment yous sentez-vous maintenant?

Ne pas hésiter à réagir selon ce qui ressort du tour de cercle. Aborder ensuite ce qui s'est passé pendant l'activité:

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

- Qu'est-ce qui vous a inspiré dans le choix de la disposition des objets, puis de vous-même dans l'espace?
- Avez-vous fait des connexions avec des situations que vous avez vécues ou observées?
- Qu'est-ce que cela fait de créer du pouvoir? de réagir face à du pouvoir?
- Qu'est-ce cela fait de sentir le pouvoir sans l'avoir?
- Qu'est-ce que cela fait de perdre le pouvoir?

Pour soutenir les échanges, partager ce qui est observable dans les changements de disposition des objets, dans les réactions du groupe, et dans le placement de chacun dans la seconde partie.

Poursuivre les échanges en amenant les participants à conceptualiser la notion de pouvoir et faire le lien avec leurs réalités respectives :

- Qu'est-ce que le pouvoir? (pour cette question, utiliser un tableau pour un brainstorming ou faire des buzz groupes, où les participants discutent en très petits groupes durant un court laps de temps).
- Comment le pouvoir affecte nos relations personnelles à la maison, au travail/à l'école, dans notre communauté?
- Comment le pouvoir perçu influence-t-il les relations dans une situation de conflit?
- Comment les relations de pouvoir peuvent-elles être changées ou transformées?
- Qu'est-il possible de faire pour changer une situation de pouvoir sur des individus en une situation de pouvoir partagé?

Continuer en faisant des connexions avec le contexte dans lequel vivent les participants:

- Qui a le pouvoir dans votre communauté? Comment ce pouvoir est-il maintenu?
- Est-il possible de remettre en question ce pouvoir? Si oui, comment?
- Quel pouvoir détiennent les jeunes dans votre communauté?
- Quel est le rôle du pouvoir dans l'émergence de tensions et de conflits dans votre communauté?
- Comment pouvez-vous agir pour faire en sorte que les relations de pouvoir deviennent plus égales dans votre communauté?

Enfin, clore cette activité en résumant les différentes étapes et en faisant ressortir les principaux points mentionnés par les participants.

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

- Relancer les participants dans la première phase en leur rappelant qu'ils peuvent arranger les objets comme ils le souhaitent.
- Prendre une photo de l'agencement final du groupe et la projeter durant le débriefing.



### VARIANTES

Faire un débriefing intermédiaire après la première étape: Que voyez-vous? Décrivez comment les objets sont positionnés. Qu'est-ce que cet agencement représente pour vous ou à quoi vous fait-il penser? Pourquoi?

Explorer le fait que les participants ont des interprétations très différentes de la même scène et leur demander pourquoi. Introduire le concept de vision du monde, c'est-à-dire la perception de nos expériences ainsi que le sens que nous leur donnons. Cette vision du monde est formée de différents éléments qui interagissent entre eux: la perception, l'intelligence émotionnelle et sensorielle, la culture, les valeurs et l'identité. Nos stéréotypes, idées reçues et préjugés font également partie de notre vision du monde.

### SOURCE

Libres Ensemble

## LE LOSANGE DES POLITIQUES



Observation Réflexion Mise en situation



6-30



Niveau 2



50'

### APERCU

Activité invitant les participants à comprendre les politiques locales et à analyser celles mises en place dans leurs communautés respectives.

### OBJECTIFS

- Présenter le contenu de la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (Annexe 1)
- Examiner les politiques locales favorisant la participation des jeunes
- Stimuler la discussion sur les politiques locales de la jeunesse dans le contexte où vivent les participants
- Développer les aptitudes à la négociation

### MATÉRIEL

- Exemplaire de la Charte européenne révisée, c'est quoi ? (Annexe 1)
- Exemplaire de jeu de cartes pour chaque groupe de 4 (Annexe 2)
- Exemplaire des politiques sectorielles extraites de la Charte révisée pour chaque participant (Annexe 3)

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (35')

- 1. Demander aux participants ce que veut dire pour eux l'expression "politique locale".
- 2. Présenter brièvement plusieurs des politiques sectorielles abordées dans la Charte révisée.
- 3. Répartir les participants en petits groupes de 4 personnes originaires de la même région (région d'Europe ou d'un pays) en donnant un jeu de cartes à chaque groupe.
- 4. Décrire la procédure. Chaque groupe discute brièvement de la pertinence des politiques mentionnées sur les cartes du point de vue des réalités locales. Il trie ensuite les politiques selon leur degré de pertinence pour les jeunes de sa région. Les cartes sont disposées en losange avec, au sommet, la carte correspondant à la politique la plus pertinente puis, en dessous, 2 autres cartes (côte à côte) représentant des politiques encore très pertinentes puis, de nouveau en dessous, 3 autres cartes représentant des politiques modestement pertinentes. Viennent ensuite 2 cartes correspondant à des politiques moins pertinentes et tout en bas une carte représentant la politique qui est la moins pertinente dans le contexte qui est celui des participants.
- 5. Demander à chaque groupe de présenter son losange aux autres participants en expliquant ses choix.

### EVALUATION (15')

Poser aux participants les questions suivantes :

- 1. Que signifie pour vous le mot "pertinent"? Comment avez-vous défini ce mot aux fins de l'exercice?
- 2. Quelles politiques sont considérées comme les plus pertinentes par tous les groupes ? Pourquoi ?
- 3. Quelles différences peut-on observer entre les losanges?
- 4. De quelle façon les politiques locales agissent-elles sur la participation des jeunes ?
- 5. Etes-vous satisfait des résultats de votre travail? Pourquoi?
- 6. Comment avez-vous influé sur le processus de négociation?
- 7. Qu'avez-vous appris au cours de cet exercice?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Parcourir la liste des politiques sectorielles afin de se les approprier et être en mesure de les expliquer aisément.

#### VARIANTES

Au lieu de présenter les politiques sectorielles de la Charte, l'animateur peut demander aux participants si des politiques locales importantes pour les jeunes existent déjà dans leur communauté ou leur région.

Si les participants sont déjà familiarisés avec la Charte, l'animateur les interroge sur ce qu'ils savent et/ou se souviennent des politiques sectorielles qui y sont abordées (au lieu de les présenter).

### SOURCE

Parole aux jeunes

### Annexe 1 - La Charte Européenne révisée, c'est quoi?

La participation des jeunes est un domaine de travail très important du Conseil de l'Europe et, en particulier, de la Direction de la jeunesse et du sport ainsi que du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. C'est pourquoi elle est devenue l'un des domaines prioritaires du secteur jeunesse, et de nombreuses initiatives ont été prises pour promouvoir la participation des jeunes et fournir aux acteurs concernés les outils et les compétences nécessaires, notamment à l'aide du système de cogestion, d'activités educatives et de formation, d'activités de recherche et d'un soutien financier aux projets jeunesse cherchant à promouvoir la participation.

La Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, adoptée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe en mai 2003, est un outil conçu de manière très spécifique afin de renforcer la participation des jeunes à l'échelon local et régional sur l'ensemble

du continent européeen. La Charte présente des idées concrètes et des instruments pouvant être utilisés dans un contexte local par les divers acteurs concernés par la participation: les jeunes, les organisations de jeunesse, les collectivités locales. Toutefois, elle ne propose pas un modèle prêt à appliquer car les besoins et les situations varient fortement à travers l'Europe. La Charte doit être conçue plus comme une source de recommandations et d'inspiration que comme une recette pour la promotion de la participation des jeunes aux niveaux local et régional.

### ANNEXE 2 - MODÈLE DE JEU DE CARTES

Politique du sport, des loisirs et de la vie associative	Politique pour l'emploi des jeunes
Politique spécifique pour les régions rurales	Politique de formation et d'éducation qui favorise la participation des jeunes
Politique de développement durable et de l'environnement	Politique de lutte contre la discrimination
Politique du transport	Politique de santé
Politique de mobilité et d'échanges	

# Annexe 3 - Les politiques sectorielles extraites de la Charte révisée

### Politique d'éducation et de formation qui favorise la participation des jeunes

- Encourager activement la participation des jeunes à la vie scolaire;
- Apporter des aides financières et autres, comme des salles de réunion, pour permettre aux jeunes de créer des associations démocratiques d'élèves;
- Veiller à ce que les élèves et les associations d'élèves soient consultés régulièrement sur les programmes et sur leur mise en œuvre.

#### Politique de mobilité et d'échanges

- Soutenir les organisations ou groupements qui favorisent la mobilité des jeunes;
- Encourager les jeunes, les écoles et les organisations locales à participer à des échanges et à des réseaux internationaux;
- Intégrer des représentants des jeunes dans les comités de jumelage et les divers organes chargés de coordonner ces échanges.

### Politique de santé

- Créer ou développer des mécanismes institutionnels de concertation entre les organisations de jeunes et tous les partenaires sociaux s'intéressant à la prévention sociale et à la promotion de la santé;
- Mettre en place, développer ou favoriser des politiques locales d'information et des structures d'accueil pour les jeunes touchés par le tabac, l'alcool ou la drogue;
- Développer des politiques de formation appropriée pour les jeunes travailleurs sociaux, les animateurs et les responsables des activités de prévention et de réinsertion des jeunes;
- Intensifier l'information et les actions de prévention sur les maladies sexuellement transmissibles.

### Politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Prendre des mesures en faveur de l'accès des jeunes
- Femmes et hommes à des postes de responsabilité dans la vie professionnelle, associative, politique, ainsi qu'au niveau des collectivités locales et régionales;

- Favoriser une politique éducative de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, concevoir un plan ayant pour objectif d'éliminer les inégalités, prendre des mesures spécifiques en faveur de l'égalité des chances et les évaluer;
- Permettre aux jeunes filles et aux jeunes femmes de recevoir des informations sur les formations existantes;
- Proposer aux jeunes filles et aux jeunes femmes des bourses d'étude et des cycles d'études spécifiques;
- Mettre en place un quota de places réservées aux femmes dans les institutions s'occupant des affaires publiques;
- Appliquer des mesures financières pour les services sociaux destinés aux jeunes filles et aux jeunes femmes.

#### Politique spécifique pour les régions rurales

- Prendre en compte les besoins particuliers des jeunes des zones rurales lors de l'élaboration des différentes politiques sectorielles ;
- Apporter un soutien aux organisations de jeunesse et autres associations locales agissant en milieu rural.

#### Politique d'accès à la culture

- Adopter des politiques ayant pour objectif de permettre aux jeunes de devenir des acteurs culturels;
- Adopter des politiques favorisant l'accès à la connaissance, à la pratique culturelle et à la création

### Politique de lutte contre la violence et la délinquance

- S'assurer de la présence de jeunes au sein des conseils de prévention de la délinquance;
- S'occuper en particulier des jeunes qui risquent de devenir délinquants ou le sont déjà;
- Combattre la violence raciste;
- S'attaquer à toute forme de violence à l'école;
- Contribuer à la création de réseaux ou de projets visant à promouvoir la non violence et la tolérance;
- Protéger les jeunes de l'exploitation et des abus sexuels;

 Mettre en place des structures de soutien aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

#### Politique de lutte contre la discrimination

- Promouvoir activement les droits de l'homme;
- Renforcer la législation sur la discrimination;
- Assurer à tous les citoyens l'égalité d'accès à tous les lieux publics, à la formation professionnelle, à l'école, au logement et aux activités culturelles;
- Favoriser dans les programmes scolaires le dialogue interreligieux, les aspects multiculturels et la sensibilisation à la lutte contre le racisme et la discrimination.

#### Politique de la sexualité

- Promouvoir une éducation sexuelle non directive au sein de l'école;
- Soutenir les organisations et les services offrant des informations sur les relations sexuelles, les pratiques sexuelles et le planning familial;
- Soutenir la réflexion collective des jeunes dans ce domaine.

#### Politique d'accès au(x) droit(s)

- Diffuser des informations sur les droits des jeunes;
- Soutenir les services dont le travail est axé sur l'application des droits des jeunes;
- Permettre aux jeunes de participer à la définition de nouvelles réglementations.





# LA CAMPAGNE ÉLECTORALE



### APERCU

Activité traitant des questions liées aux droits et responsabilités associés à la démocratie ainsi qu'au débat démocratique, par le biais de la discussion et de la prise de position.

### OBJECTIFS

- Analyser quelques-uns des aspects discutables des sociétés démocratiques
- Pratiquer et améliorer ses capacités d'écoute, de discussion et de persuasion
- Encourager la coopération et l'ouverture d'esprit

### MATÉRIEL

- Cartes A4
- Stylos de couleur pour dessiner les signes
- Ruban adhésif
- Petites cartes et stylos pour prendre des notes (facultatifs)
- 2 chaises
- Espace ouvert avec long mur
- Exemplaire de la liste d'affirmation (Annexe 1)
- Exemplaire de la liste de 10 conseils pour chaque groupe (Annexe 2)

### PRÉPARATION

- Matérialiser 2 signes "D'accord" et "Pas d'accord" et les coller aux 2 extrémités d'un long mur. S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace pour que les participants puissent se mettre en ligne droite le long du mur.
- Disposer 2 chaises au centre de la salle, espacées d'environ 50 cm, autour desquelles les participants doivent pouvoir se déplacer.
- Sélectionner une affirmation parmi les suggestions ci-dessous, ou en imaginer une.
- Fournir la liste des 10 conseils à chaque groupe.

### DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (45')

- 1. Désigner les 2 signes aux 2 extrémités et expliquer aux participants que vous allez leur lire une affirmation avec laquelle ils seront plus ou moins d'accord. Lire l'affirmation que vous avez choisie.
  - Demander aux participants de se positionner le long du mur entre les 2 signes en fonction de leur "degré" d'accord : s'ils sont totalement d'accord ou absolument pas d'accord, ils doivent se placer à l'extrémité correspondante ; sinon, ils doivent se positionner entre les 2 points.
  - Lorsque les participants ont choisi leur place, inviter les 2 personnes placées aux positions extrêmes à venir s'asseoir sur les chaises au centre de la salle. A présent, tous doivent se réunir autour des chaises derrière la personne avec laquelle ils sont "le plus" en accord ou se placer au centre s'ils sont indécis. Cette étape dure 8'.
- 2. Donner à chacun des participants assis 1' pour exposer les raisons de son accord ou de son désaccord avec l'affirmation. Personne ne doit les interrompre ou les aider. Tous les autres doivent écouter en silence.
- 3. Ensuite, inviter les autres membres du groupe à se placer derrière l'un ou l'autre des porte-parole (ils doivent prendre une décision), de sorte à ce que se forment un groupe "pour" et un groupe "contre" l'affirmation. Donner aux groupes 10' pour préparer leurs arguments en faveur de leur position et désigner un rapporteur différent du précédent pour les présenter.

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

- 4. Au bout des 10', rappeler les groupes et inviter les 2 nouveaux porte-parole à s'asseoir entourés de leurs "partisans".
- 5. Donner aux porte-parole 10' pour exposer leurs arguments. A la fin, les participants pourront décider de changer de groupe s'ils ont été convaincus par la partie adverse.
- 6. Donner aux nouveaux groupes ainsi formés 5' pour élaborer leurs arguments et désigner un troisième porte-parole. Une nouvelle fois, à la fin des exposés, demandez aux participants de prendre position.
- 7. Réunir les participants pour le compte rendu.

### EVALUATION (15')

A présent, réfléchir au débat en tant que processus et à ses objectifs, et aux raisons qui font que l'on accorde de la valeur aux sociétés pluralistes. Faire en sorte de ne pas repartir dans une discussion sur l'affirmation en soi. Pour ce faire, poser aux participants les questions suivantes:

- Avez-vous changé d'avis au cours de la discussion? Le cas échéant, quels sont les arguments qui vous ont convaincus?
- Avez-vous le sentiment d'avoir été influencés par des facteurs autres que les arguments avancés, comme par exemple la pression du groupe, le langage émotionnel ou un sentiment de rivalité?
- Pour ceux qui n'ont pas changé de position durant la discussion, quel était l'intérêt d'échanger sur ces questions? Pouvez-vous imaginer un argument qui aurait pu vous faire changer d'avis?
- Pourquoi les gens ont-ils des avis différents? Comment gérer cela dans une société démocratique?
- Faut-il tolérer toutes les opinions dans une société démocratique?
- Qu'avez vous ressenti en étant représentés par quelqu'un dans les discussions et, à l'inverse, qu'avez-vous ressenti en étant le porte-parole et en devant relayer l'opinion de vos partisans?
- Quel effet cela fait d'être représenté dans la vie politique aux niveaux local et national? Ou au sein de vos associations ou organisations

(ou encore dans votre classe ou à l'école)?

• Quels étaient les droits humains en jeu dans cette activité?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

La première partie de l'activité, durant laquelle les participants se positionnent le long du mur, ne doit pas durer plus de 2'. Il s'agit simplement de déterminer les "points de départ" des participants et de leur permettre ainsi de se situer les uns par rapport aux autres.

L'objectif de l'activité est autant de pratiquer la communication et la persuasion que de réfléchir aux questions soulevées par les affirmations. Par conséquent, il faut encourager les participants à se concentrer non seulement sur le fond et la forme de leurs opinions, mais également sur les types d'arguments susceptibles d'être les plus convaincants. Ils doivent en effet tenter de rallier le plus d'individus possibles à leur position. Ils peuvent utiliser les temps de pause entre les "discours" pour examiner la position de l'opposition et réfléchir à des méthodes pour l'affaiblir.

Il est possible d'utiliser comme base de discussion d'autres thèmes que ceux suggérés ci-dessous. L'important est de choisir une affirmation sujette à controverse au sein du groupe.

Note: Les différentes étapes de la discussion sur une affirmation exigent 30' au total. Si plusieurs affirmations sont utilisées, il faut prévoir du temps en conséquence.

Une certaine souplesse dans l'ordre des étapes est conseillée compte tenu des points forts et des points faibles du groupe, et selon que le débat est plus ou moins animé. Par exemple :

- Prévoir 1 ou 2 intervalles supplémentaires pour la préparation des arguments, de manière à ce que plusieurs porte-parole puissent présenter leurs points de vue.
- Si le groupe a déjà expérimenté cette activité et même dans le cas contraire -, on peut préserver un effet de surprise en modifiant la façon de choisir les premiers porte-parole: par exemple en désignant les

### PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES

- personnes en troisième position à partir de chacune des extrémités.
- Dans l'une des phases de préparation des arguments, il est possible demander aux "partisans" de chacun des porte-parole de travailler avec le représentant de la partie adverse - c'est-à-dire d'élaborer des arguments contre leur propre position. Cela peut être une façon d'amener les participants à considérer le point de vue opposé au leur. Cela peut aussi être une variante intéressante si les participants semblent vouloir maintenir leur position.

Autoriser les porte-parole à se munir d'un aide-mémoire de la taille d'une carte postale pour y noter les arguments qu'ils veulent évoquer lors de la discussion. Soulever la question des limites au "pluralisme" ou à la liberté d'expression dans une société tolérante: faut-il par exemple autoriser les manifestations fascistes ou nationalistes ?

### SOURCE

Repères

### ANNEXE ) - LISTE D'AFFIRMATIONS

- Vous avez l'obligation morale d'utiliser votre droit de vote lors des élections.
- Vous devez obéir à toutes les lois, même si elles sont injustes.
- Les seules personnes en possession du pouvoir dans une démocratie sont les politiciens.
- "Les gens ont les dirigeants qu'ils méritent".
- Il est de la responsabilité des citoyens de contrôler l'activité de leur gouvernement au quotidien..
- La liberté d'expression signifie que vous pouvez dire ce que vous voulez.
- Il faudrait interdire les partis néofascistes.
- Il faudrait interdire aux extrémistes la prise de parole en public.
- Le vote devrait être obligatoire.
- Il ne sert à rien de voter pour des délégués au conseil de classe, car il ne s'y tient que des discussions et aucune décision contraignante ne s'y prend.
   Le conseil de classe ne peut que faire des recommandations.



### ANNEXE 2 - LISTE DE 10 CONSEILS

- Etre là depuis le début S'impliquer dès le début démontre une connaissance du dossier politique et un intérêt à s'engager.
- 2. Fiabilité Les décideurs ont plusieurs dossiers à gérer, n'ont parfois pas beaucoup de temps à y consacrer et doivent être crédibles auprès de leurs collègues. Par conséquent, ils écouteront plus facilement les personnes qui ont été les plus fiables.
- 3. Honnêteté Les erreurs sont pardonnables mais pas inoubliables.
- **4. Compréhension** La politique est l'art du possible donc être conscient des options pratiques et politiques qui s'offrent à un décideur.
- **5. Diplomatie** Être agressif n'est jamais productif et limite encore plus les options dans le cas d'échange régulier avec le décideur.
- 6. Minutie et rigueur
- 7. Concis Il n'y pas de temps pour des salamalecs, aller droit au but et fournir les éléments clés sont essentiels.
- **8.** Cohérence S'assurer que son analyse et la politique engagée sont claires et cohérentes. A cela s'ajoute la collaboration avec les autres organisations de la société civile afin d'éviter que le message ne soit dilué.
- **9. Personnel** Les décideurs reçoivent plusieurs demandes. Personnaliser son message est un bon moyen de sortir du lot.
- 10. Bâtisseur de ponts L'union fait la force. Créer des alliances avec des individus et organisations est vital et ce même si ce sont avec des acteurs sur lesquels il y a compétition dans d'autres matières.

# LA RÉUNION SYNDICALE



Coopération Négociation Mise en situation



6-30



Niveau 3



120'

#### APERCU

Activité de simulation d'une réunion de négociation des salaires et des conditions de travail entre employeurs, employés et délégués syndicaux, abordant le rôle des syndicats, la négociation collective sur le lieu de travail et les droits des travailleurs.

### OBJECTIFS

- Mieux comprendre les activités et le rôle des syndicats dans la société civile
- Développer des capacités de prise de décisions consensuelle
- Promouvoir la participation, la responsabilité et la solidarité

## MATÉRIEL

- Papier
- Stylos et feutres de couleur (facultatif)
- Etiquettes pour faciliter l'identification (facultatif)
- 2 salles (facultatif mais préférable)
- Exemplaire de La situation pour chaque participant (Annexe 1)
- Exemplaire du Petit glossaire du travail pour chaque participant (Annexe 2)

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (90')

- Présenter l'activité en 2'. Expliquer qu'il s'agit de la simulation d'une rencontre entre les dirigeants d'une entreprise, d'une part, et les employés et délégués syndicaux d'autre part. L'objectif est de parvenir à un accord sur les salaires et les conditions de travail dans le cadre d'un processus de négociation collective.
- 2. En guise d'échauffement, inviter les participants à choisir le nom et l'activité de l'entreprise; il peut s'agir d'une entreprise réelle ou imaginaire, qui produit des biens réels ou imaginaires. Leur demander aussi de trouver un nom au syndicat. Cette étape dure 8'.
- 3. Répartir les participants en 2 groupes, l'un étant 2 fois plus important que l'autre. Le groupe le plus petit représentera les employeurs, et l'autre les employés et les délégués syndicaux.

  Leur distribuer un exemplaire de La situation et un exemplaire du Petit glossaire du travail. Leur donner 10' pour lire ces documents et vous assurer que tous ont bien compris les informations qui y figurent.
- 4. En 10', expliquer brièvement aux participants le déroulement de la réunion: ce sont les employeurs qui l'ont organisée; l'un d'entre eux la présidera. Ils seront les premiers à présenter leur proposition. Les représentants des employés et des délégués syndicaux présenteront ensuite la leur. Les parties devront alors tenter de parvenir à un accord.
  - A ce stade, demander aux participants de convenir des règles de la réunion, par exemple: lorsque les négociations sont en cours, faut-il limiter la durée des interventions? On pourrait prévoir un maximum de 2' par personne. Il faudra également déterminer combien de temps durera la réunion et prévoir la possibilité de faire de courtes pauses de manière à ce que les représentants puissent consulter leur groupe. Qui pourra prendre la parole, seulement les représentants ou quelqu'un d'autre également?
- 5. Demander aux participants de regagner leur groupe pour se préparer en 30'. Les employeurs désigneront 2 représentants et une personne pour

présider la réunion. Les travailleurs / le syndicat désigneront également 2 représentants. Les 2 groupes doivent ensuite :

- Élaborer une nouvelle proposition à présenter à la réunion
- Décider du pouvoir de négociation accordé à leurs représentants
- Déterminer leurs limites, à savoir le pire scénario envisageable et l'accord le moins favorable qui puisse être accepté
- 6. Lorsque les groupes sont prêts, inviter les représentants à s'asseoir, tandis que les autres prennent place derrière eux. Demander au président d'ouvrir la réunion. A la fin de la réunion, faire une courte pause pour permettre aux participants de sortir de leur rôle, puis passer à la phase de compte rendu et d'évaluation. Cette étape dure 30'.

## EVALUATION (30')

Commencer par demander brièvement aux participants s'ils ont apprécié l'activité, puis passer à la discussion sur ce qui s'est passé et ce qu'ils ont appris en posant les questions suivantes:

- Comment avez-vous élaboré vos premières propositions?
   Cet exercice a-t-il été facile ou difficile?
- Avez-vous pris en considération vos seuls intérêts ou également ceux de l'entreprise dans son ensemble?
- Avez-vous mis en place des tactiques de négociation?
- Comment la réunion s'est-elle déroulée ? Est-ce que toutes les personnes qui le désiraient ont pu s'exprimer ?
- Les parties sont-elles parvenues à un accord acceptable par tous?
- Le droit d'adhérer à un syndicat est un droit humain reconnu.
   Quelle est l'importance de ce droit ? Quelles seraient les conséquences d'une privation de ce droit ?
- Que savez-vous des syndicats et de leur rôle?
- Quel est le poids des syndicats dans votre pays? Qu'en est-il des employeurs?
- Y-a-t-il également des organisations patronales?
- L'un de vous appartient-il à un syndicat? Pourquoi? Quels en sont les avantages et les inconvénients?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Avant d'entreprendre cette activité, il faut tenir compte de l'opinion publique et de son attitude générale à l'égard des syndicats dans le pays où se déroule l'animation. Dans une société postcommuniste, par exemple, cette activité peut susciter des réticences liées aux vestiges de l'époque où les syndicats étaient considérés comme des "écoles du communisme". Dans ces circonstances, il faudra peut-être commencer par évoquer les images et stéréotypes associés aux syndicats. Il est également possible d'inviter les participants à s'informer en contactant les antennes locales des principaux syndicats nationaux et à faire d'autres recherches sur les questions liées au travail dans leur pays. Peut-être sera-t-il souhaitable d'également insister sur le rôle et l'importance des syndicats en matière de protection des droits des travailleurs, indépendamment du système politique auquel on les associe.

En fonction du groupe, donner plus ou moins de conseils sur le processus de négociation. Suggérer aux participants quelques questions à prendre en considération pour l'élaboration de leurs arguments et propositions, par exemple:

- Serait-il acceptable pour les employés de renoncer à des augmentations de salaire dans le but d'éviter tout licenciement?
- Quelle(s) catégorie(s) d'employés faudrait-il licencier en premier, si licenciement il devait-y avoir?
- La proposition soumise est-elle réaliste? Ne représente-t-elle pas une charge financière trop lourde pour la société?

Laisser la réunion et les discussions suivre leur cours. Si, lors des discussions, les employés et les délégués syndicaux envisagent de défendre leur position en faisant grève, mettre à leur disposition du papier et des stylos pour la fabrication de banderoles. Si les employeurs veulent empêcher les salariés d'entrer dans l'entreprise, prévoir une autre salle pour accueillir les salariés.

La plupart des pays européens disposent de lois qui réglementent les négociations collectives. Il pourrait être intéressant d'en dresser la liste et d'en copier certains articles importants pour aider les participants à tirer le meilleur parti de cette activité.

#### VARIANTES

On peut imaginer d'autres situations impliquant des négociations relatives à des droits, par exemple une réunion organisée au sein d'un établissement scolaire pour résoudre un conflit avec un élève "à problèmes". Il pourrait s'agir d'une rencontre entre l'élève et son/ses parent(s) d'un côté, et le chef d'établissement et l'association des parents et des enseignants de l'autre.

#### SOURCE

Repères

#### ANNEXE ) - LA SITUATION

La situation est une réunion syndicale entre les employeurs d'une part, et les employés et leurs délégués syndicaux d'autre part; leurs tentatives pour parvenir à un accord salarial sont infructueuses.

L'entreprise fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. Elle emploie au total 1 000 personnes, de la production aux services administratifs. Tous les ouvriers sont syndiqués.

L'entreprise connaît des difficultés économiques et financières, sans être encore en faillite. Ses profits toujours élevés ont néanmoins chuté à cause de la crise traversée par le secteur. Au cours des 3 dernières années, les salaires ont diminué de 3% et les effectifs de 10%.

Les salariés demandent une augmentation de salaire afin de s'aligner sur les autres secteurs industriels.

La direction a indiqué que des diminutions de personnel seraient nécessaires pour financer les augmentations de salaire.

### Sa proposition est la suivante:

- une augmentation de 4% du taux salarial courant sur 12 mois pour les contrats individuels (l'inflation est actuellement de 2% par an);
- une rémunération sur la base des heures travaillées annuellement plutôt que sur la base des heures journalières ou hebdomadaires, et la suppression des heures supplémentaires;

 des réductions de personnel (10% du personnel, surtout parmi les temps partiels, les temporaires et les apprentis, selon la règle du "dernier arrivé, premier à partir") et des départs volontaires.

La proposition de la direction a été rejetée par l'assemblée générale des travailleurs. Les employés ont estimé que cette proposition dégraderait encore leur situation (actuellement, 40% d'entre eux perçoivent une part importante de leur salaire en heures supplémentaires). Le syndicat et les employés ont transmis la contre-proposition suivante à la direction:

- une augmentation des salaires de 9% sur 2 ans;
- le maintien des heures supplémentaires et des primes
- le maintien des effectifs actuels et la prise en charge par l'entreprise du recyclage professionnel de toute personne contrainte à un départ
- si les demandes ne sont pas satisfaites, un mouvement de grève sera déclenché.

Cette contre-proposition a été rejetée par la direction aux motifs qu'elle ne résoudrait pas les problèmes rencontrés par l'entreprise.

Les négociations durent depuis 2 mois.

La politique de l'entreprise prévoit la convocation d'une réunion impliquant toutes les parties concernées faute d'accord au bout de 2 mois. C'est cette réunion qui sert de base à la simulation. Les 2 parties doivent y assister pour soumettre de nouvelles propositions réalistes qui permettront de parvenir à un accord satisfaisant pour tous.

5 personnes sont réunies autour de la table des négociations: 2 représentants de la direction, une personne pour présider la réunion (désignée par les employeurs) et 2 délégués syndicaux. Dans la mesure où il s'agit d'une assem-





## ANNEXE Z - PETIT GLOSSAIRE DU TRAVAIL

**Négociations collectives**: Il s'agit d'un processus grâce auquel les employeurs et les représentants des employés tentent de parvenir à un consensus et de résoudre des problèmes, par exemple liés aux salaires et aux conditions de travail.

**Lock-out**: C'est, pour l'employeur, un des moyens d'exercer son pouvoir de la façon la plus radicale qui soit. L'employeur refuse à ses employés l'accès à leur lieu de travail (littéralement, il les "enferme à l'extérieur") pour les contraindre à accepter les exigences de la direction.

**Licenciement économique**: Le licenciement économique intervient lorsque l'employeur décide de fermer son entreprise. Les employés peuvent en principe prétendre à des indemnités pour perte de salaire en quise de compensation.

Indemnité de licenciement: Si un employé est injustement licencié ou licencié suite à une restructuration de l'entreprise, il a droit à une compensation appelée indemnité de licenciement. La valeur de cette dernière est généralement calculée sur la base du salaire que percevait l'employé; par exemple, une semaine de salaire pour chaque année travaillée.

Grève: Le droit de grève fait partie des droits sociaux fondamentaux. Il est considéré comme un élément nécessaire pour la réussite des négociations collectives et comme un outil pour remédier aux inégalités découlant des relations de travail entre employeur et employé. Une grève peut se définir comme un refus des employés de travailler ou une volonté d'empêcher le travail. Cependant, les travailleurs ne peuvent pas déclencher une grève simplement parce qu'ils le désirent! Il faut au préalable réunir un certain nombre de conditions, généralement définies par la législation et variables selon les pays.

**Syndicat**: Il s'agit d'une association de travailleurs créée pour défendre les intérêts des travailleurs, notamment leurs salaires et leurs conditions de travail. Le syndicat représente généralement les travailleurs lors des négociations avec l'employeur.

Dans de nombreux pays, les syndicats sont organisés en confédérations.

# QUIZZ SUR LES DROITS HUMAINS EN LIGNE



Réflexion Analyse Mise en situation



6-30



Niveau 3



50'

#### APERCU

Activité sur les droits humains en ligne, sous forme de quizz, destinée à aider les participants à se familiariser avec leurs droits en ligne, en utilisant le Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs d'Internet

### OBJECTIFS

- Comprendre comment s'appliquent les droits de l'Homme en ligne
- Elargir sa compréhension de l'universalité des droits humains
- Réfléchir aux protections des droits humains dans le cyberespace

## MATÉRIEL

- Stylo ou crayon pour chaque groupe
- Exemplaire du Quizz pour chaque équipe (Annexe 1)
- Exemplaire du Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs de l'Internet pour chaque participant (Annexe 2)

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (35')

- 1. Expliquer que l'activité est un quiz sur les droits de l'Homme en ligne et qu'elle fait appel à un jeu en équipe grâce auquel apprendre comment s'appliquent les droits en ligne.
  - Distribuer la version simplifiée du Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs de l'Internet, ou indiquer aux participants le lien permettant d'y accéder. Leur laisser le temps nécessaire pour le lire et poser des questions s'ils ne comprennent pas certains droits. Cette étape dure 10'.
- 2. Lorsque les participants sont prêts, former des équipes de 2 à 6 personnes. Distribuer un exemplaire du quiz à chacune des équipes. Expliquer aux participants qu'ils vont devoir répondre au quiz en équipe et choisir une personne pour noter la réponse. Leur préciser qu'ils auront 20' pour terminer de répondre aux quiz en se référant au Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs de l'Internet.
- 3. Lorsque les équipes ont terminé, prendre 5' pour vérifier les réponses avec les participants et déterminer quelle équipe a le mieux répondu. Les réponses correctes sont les suivantes:1B,2A et B,3B,4C,5A,6B,7B,8C,9C,10B,11C,12C,13A,14B.

## EVALUATION (15')

Poser aux participants les questions suivantes :

- Quelles questions étaient les plus difficiles ? Pourquoi ?
- Certains droits étaient-ils particulièrement difficiles à comprendre?
- Pensez-vous qu'il serait possible de "se passer" de certains de ces droits?
   Si oui, lesquels?
- Pensez-vous que ces droits s'appliquent au monde en ligne comme au monde réel? Avez-vous des exemples dans lesquels certains de ces droits concernent les activités en ligne?
- Selon vous, les droits de l'Homme sont-ils respectés sur Internet?

## IDÉES D'ACTION

Inviter les participants à rédiger une mise à jour de leur statut ou un billet de blog concernant le Guide afin de sensibiliser à la façon dont les droits de l'Homme s'appliquent en ligne.

#### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

- Les participants peuvent travailler par 2. Il peut être utile de leur permettre de discuter en binôme de ce que signifient les droits, mais cela peut aussi allonger l'activité.
- Il est possible de se concentrer sur 1 ou 2 des points de réflexion pour examiner les questions plus en profondeur.
- Des informations complémentaires sur les droits de l'Homme et des droits de l'Homme en ligne sont disponibles dans le manuel Connexions, p.170-190.

#### VARIANTES

Activité de démarrage facultative (pour les groupes non familiarisés aux droits de l'Homme) (15')

- Demander aux participants ce qu'ils comprennent par "droits de l'Homme".
   Noter leurs réponses sur le tableau de papier et encourager la réflexion en posant d'autres questions, si nécessaire. Par exemple:
  - Qui possède des droits de l'Homme?
  - Pouvez-vous citer des droits de l'Homme?
  - D'où proviennent les droits de l'Homme?
  - Les droits de l'Homme s'appliquent-ils en ligne?
- Faire un bref résumé des droits de l'Homme, par exemple: Tout individu possède ces droits. Ce sont des "lois pour les gouvernements", autrement dit, les gouvernements doivent s'assurer que les individus bénéficient d'une protection contre tout traitement inéquitable, les abus extrêmes et la violence, notamment. Les droits de l'Homme sont importants parce qu'ils nous protègent et nous disent que nous ne devons pas nous comporter envers les autres d'une facon qui ne respecterait pas leurs droits.

#### SOURCE

Connexions

### ANNEXE ) - QUIZZ

#### Partie 1 - Introduction

- 1. Quand le Guide a-t-il été publié?
- A) 1990
- B) 2014
- C) 2010
- 2. Pourquoi ce Guide a-t-il été conçu?
- Pour servir d'outil aux utilisateurs d'internet
- B) Pour sensibiliser aux droits humains en ligne
- C) Pour inciter les gens à lire davantage
- 3. Le Guide est basé sur
- A) Le Traité de Lisbonne de l'Union européenne
- B) La Convention européenne des droits de l'Homme
- C) Un recueil de bonnes idées

- 4. Qui doit suivre les instructions du Guide?
- A) Seulement les Etats membres de l'UE
- B) Tous les pays du monde
- C) Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe
- 5. Que fait la Convention européenne des droits de l'homme?
- A) Elle garantit les droits humains
- B) Elle convainc les individus
- C) Elle garantit les droits des adultes uniquement
- 6. A qui appartiennent les droits humains?
- A) Aux individus qui se sont bien comportés
- B) À tout un chacun
- C) Seulement aux personnes qui paient leurs impôts



# Partie 2 - Accès et non discrimination - Liberté d'expression et d'information - Liberté de réunion, d'association et de participation

- 7. Lorsque vous surfez sur internet ou sur les réseaux sociaux, vous ne devez pas faire l'objet de discrimination au motif
- A) De la couleur de vos yeux
- B) Du genre ou de votre langue, par exemple
- C) Que vous utilisez un smartphone ou un ordinateur
- 8. Que signifie la liberté d'expression en ligne?
- A) Avoir la liberté de vous exprimer, mais seulement par écrit
- B) Avoir la liberté de vous exprimer par certains canaux
- C) Avoir la liberté de vous exprimer en ligne et d'accéder à l'information
- 9. Quels sont les propos qui ne sont pas couverts par la liberté d'expression?
- A) Les opinions et les propos qui peuvent heurter, choquer ou inquiéter les autres
- B) Les discours politiques
- C) Les points de vue sur la religion
- D) Les propos incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence

## 10. Que signifie le fait d'avoir le droit de participer en ligne?

- A) Avoir la liberté de choisir tout site web ou application, mais ne pouvoir participer qu'à quatre d'entre eux en même temps
- B) Avoir la liberté de choisir ou de créer tout site web, toute application ou tout autre service pour constituer ou mobiliser un groupe de la société ou une association, pour y adhérer ou pour participer à ses activités
- C) Avoir la liberté de choisir tout site web ou toute application, mais ne pas avoir le droit de protester en ligne

# Partie 3 - Protection de la vie privée et des données personnelles - Education et connaissances générales - Enfants et jeunes - voies de recours

- 11. Selon le Guide, tout individu à droit à l'éducation. Qu'est-ce que cela signifie en ligne?
- A) Chaque enfant doit pouvoir faire ses devoirs à la maison sur un ordinateur

- B) Tout individu doit avoir accès à des journaux en ligne
- C) Tout individu doit avoir accès à des ressources d'éducation en ligne et à des connaissance dans le domaine des technologies numériques
- 12. Qui a droit à une protection particulière et à un accompagnement spécifique pour utiliser internet?
- A) Tout le monde
- B) Seulement les enfants et les jeunes entre 14 et 16 ans
- C) Les enfants et les jeunes

#### 13. Les fournisseurs d'accès à internet devraient

- A) Informer les utilisateurs sur les façons de signaler les atteintes à leurs droits et de porter plainte
- B) Informer les utilisateurs sur le nombre de cas de discrimination
- C) Informer les utilisateurs sur le nombre de personnes qui travaillent dans chaque entreprise
- 14. Vers quelles autorités devez-vous vous tourner en premier lieu pour bénéficier d'une protection contre les infractions pénales commises sur internet ou utilisant internet ?
- A) Les autorités internationales
- B) Les autorités nationales
- C) Les autorités européennes

# Annexe Z - Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs de l'Internet (version simplifiée)

Le Conseil de l'Europe estime que les droits de l'Homme s'appliquent tant en ligne que dans la vie réelle. Le Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs d'internet a été rédigé afin de présenter de manière conviviale les droits et les libertés garantis aux internautes par la Convention européenne des droits de l'Homme.

Ce guide a été pensé comme un outil de formation des citoyens à leurs droits lorsqu'ils naviguent sur internet et comme une incitation envers les gouvernements, les organismes publics et les entreprises à assumer leurs responsabilités quant à la protection adéquate des droits de l'Homme en ligne.

## DEAITS NUMÉRIAUES

#### Analyse des enjeux

Dans le Guide des droits de l'Homme pour les utilisateurs d'internet, adopté le 16 avril 2014, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a posé les principes essentiels sur lesquels repose la protection des droits fondamentaux garantis par la Convention européenne des droits de l'Homme pour tous les internautes. Ce guide a été pensé comme un outil:

- offrant aux particuliers une référence sur laquelle s'appuyer lorsqu'ils rencontrent des difficultés à exercer leurs droits en ligne,
- permettant aux gouvernements et aux organismes publics d'assumer leurs obligations aux fins de protéger, de respecter les droits de l'Homme et de remédier les violations,
- pouvant servir de base à des discussions nationales sur la protection et la promotion des droits de l'Homme des utilisateurs d'internet et leurs possibilités de les exercer,
- visant à favoriser la responsabilité sociale des entreprises en encourageant le secteur privé à agir de manière responsable et respectueuse des droits de l'Homme dans toutes les relations contractuelles engagées avec des particuliers.

Dans le guide, l'accent est mis sur la protection de la liberté d'expression, de l'accès à l'information, de la liberté d'association, du droit à la vie privée, des données personnelles et la protection contre la cybercriminalité, qui doivent être équivalentes en ligne et dans la vie réelle.

## APERÇU DU GUIDE

Accès et non-discrimination: Le guide reconnaît que l'accès à internet est un moyen important d'exercer librement ses droits et libertés. Vous ne pouvez être déconnecté d'internet contre votre volonté qu'en vertu d'une décision de justice. L'accès à internet devrait en outre être abordable et non discriminatoire.

Liberté d'expression et d'information: Vous êtes libre de vous exprimer et d'accéder aux contenus en ligne. Cette liberté d'expression et d'accès à l'information et aux opinions d'autres personnes s'étend aux propos qui pourraient heurter, choquer ou déranger autrui, sous réserve qu'ils ne constituent pas une incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence. Il incombe aux pouvoirs publics de respecter et de protéger ce droit, et toute restriction de ces libertés doit poursuivre un objectif légitime conforme à la Convention européenne des droits de l'Homme. Vous pouvez choisir de ne pas révéler votre identité sur internet, mais vous devez savoir que les pouvoirs publics peuvent prendre des mesures permettant de la révéler.

Liberté de réunion, d'association et de participation: Vous êtes libre de vous réunir et de vous associer pacifiquement à d'autres personnes, de participer à la vie en société et d'adhérer à des syndicats en utilisant internet. Vous pouvez également protester pacifiquement en ligne, en gardant à l'esprit que le blocage ou l'interruption d'un service ou le dommage aux biens d'autrui ne sont pas permis et sont passibles de poursuites judiciaires.

Protection de la vie privée et des données personnelles: Vous disposez sur internet d'un droit au respect de votre vie privée et familiale, qui comprend, sans s'y limiter, la protection de vos données personnelles et le respect de la confidentialité de vos échanges. Vos données personnelles ne peuvent être traitées ou transmises à des tiers qu'avec votre consentement éclairé. La surveillance générale et l'interception des communications sont interdites, à l'exception des cas prévus par la loi, par exemple dans le cadre d'une enquête pénale.

**Education aux droits sur Internet**: Votre droit général à l'éducation comprend le droit d'accéder à des connaissances et informations en ligne concernant le libre exercice de vos droits et libertés sur internet.

Protection des enfants et des adolescents: Si vous êtes un enfant ou un adolescent, vous bénéficiez d'une protection spéciale lorsque vous utilisez internet. Vous avez le droit de faire supprimer dans un bref délai tout contenu qui porterait préjudice à votre dignité, votre sécurité, votre vie privée, ou à votre

#### NUMÉRISATION

réputation ou vos intérêts, présents ou à venir. Vous bénéficiez également de protections particulières contre les atteintes à votre bien-être physique, mental et moral, notamment contre l'exploitation et les abus sexuels.

**Droits à des voies de recours efficaces en cas de violations des droits de l'Homme**: Le guide indique que toute personne dispose d'un droit de recours effectif lorsque ses droits et libertés sont limités ou bafoués. Ces voies de recours ne devraient pas nécessairement se limiter à une action en justice et elles devraient être accessibles et d'un coût abordable. Les autorités nationales sont tenues de protéger les internautes contre les activités criminelles commises en ligne ou par le biais d'internet. Les fournisseurs d'accès à internet, les fournisseurs d'accès à des contenus, les autres entreprises concernées et les pouvoirs publics doivent vous donner facilement accès à toutes les informations relatives à vos droits et aux voies de recours dont vous disposez. Votre droit à un procès équitable, dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial s'étend aux accusations d'infractions pénales commises sur internet. De telles affaires peuvent être portées devant la Cour européenne des droits de l'Homme après épuisement de toutes les voies de recours internes.

QUIZZ SUR LES DROITS HUMAIS EN LIGNE



# **MOI SUR INTERNET**



Esprit critique Communication Mise en situation



6-30



Niveau 3



50'

#### APERCU

Activité permettant de se questionner sur nos comportements numériques, grâce à l'utilisation d'une échelle croisée de participation. Selon plusieurs contextes, les participants sont invités à se positionner en tant qu'acteur passif, membre, collecteur, critique ou créateur, tout en étant attentif aux déplacements du groupe

### OBJECTIFS

- Développer une meilleure compréhension des spécificités de la communication numérique
- Discuter des avantages que les participants peuvent retirer de leur utilisation d'Internet et des défis auxquels ils peuvent être confrontés
- Aborder les rôles que les participants peuvent prendre en tant que CyberCRACCS (cyber citoyens responsables, actifs, critiques, créatifs et solidaires)
- Identifier les complémentarités au sein du groupe, en vue de l'élaboration d'une action collective en ligne

## MATÉRIEL

 Une feuille pour chaque rôle (graduations de l'échelle) à disposer par terre

# DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (30')

Les participants sont invités à se positionner selon leur participation sur Internet : "Dans tel contexte, quel est votre rôle?". Les différents rôles (graduations de l'échelle) sont : acteur passif, membre, collecteur, critique, créateur (Annexes 1 et 2).

4 contextes sont évoqués successivement.

#### Lors de chaque positionnement:

- On demande aux participants d'observer le positionnement des autres.
- Les participants expliquent pourquoi ils-elles se sont mis-es à ce niveau de l'échelle.
- Le facilitateur ajoute l'un ou l'autre commentaire sur le positionnement global du groupe et fait remarquer s'il a noté quelque chose de particulier, d'un contexte à l'autre.

#### Les contextes de participation sont :

- Sur Internet en général
- Pour des causes d'intérêt social (ex: en signant des pétitions)
- Face à des discours de haine (victime/spectateur/haineur)
- Dans un rôle de CyberCRACCS (projection)

## EVALUATION (20')

Poser aux participants les questions suivantes :

- Aviez-vous conscience des différents rôles que l'on peut avoir en fonction des contextes passés en revue?
- Pensez-vous à d'autres contextes qui pourraient être explorés ?
- En fonction des déplacements du groupe, pensez-vous que des combinaisons peuvent être faites pour mettre à profit les rôles des uns et des autres?
- Avez-vous des idées concrètes d'action en ligne que nous pourrions mener ensemble au terme de cette activité?

### CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

S'il semble difficile pour les participants de se positionner et de cerner les différents rôles ou les différents contextes, n'hésitez pas à leur donner des exemples ou à demander si des personnes du groupe ont des exemples à donner.

#### VARIANTE

L'activité peut être plus courte (30') et servir d'exercice de débriefing à une animation relative au numérique.

## IDÉES D'ACTION

L'activité peut servir de base pour élaborer une action collective en ligne. Si des idées concrètes d'action n'émanent pas du groupe, il peut être proposé de travailler sur la thématiques de prochaines Journées internationales / mondiales (ex: 10 décembre, Journée des droits de l'Homme - 8 mars, Journée des droits des femmes - 21 septembre, Journée de la paix...).

## SOURCE

Libres Ensemble

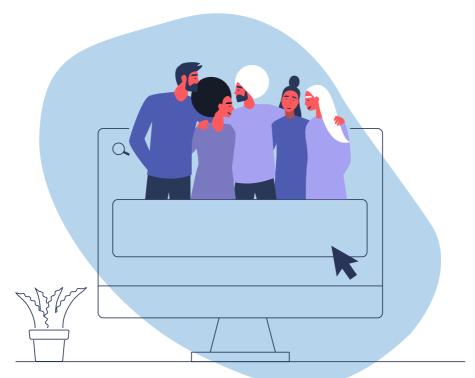
## ANNEXE 1 - LES RÔLES

La cyber citoyenneté peut s'exprimer de différentes manières, selon le niveau de participation en ligne que l'on décide d'adopter.

#### On peut être:

- Acteur passif: ne rien faire, être spectateur, suivre les actualités, faire de la recherche d'informations et lire les bulletins d'informations.
- Membre: on partage des posts, des articles, on garde le contact avec les amis et on "like" les pages.

- **Collecteur**: trouver des outils pour l'éducation, lire des articles, faire de la veille professionnelle et de la communication.
- Critique: on publie des articles, on débat et on échange les informations, on crée du contenu et on donne son avis, on partage l'information et on génère des discussions sur les articles.
- **Créateur**: la gestion de groupes, la création de blogs professionnels, la gestion de plusieurs pages, la rédaction du bulletin d'information et d'articles, la création d'événements et d'articles sur Facebook.

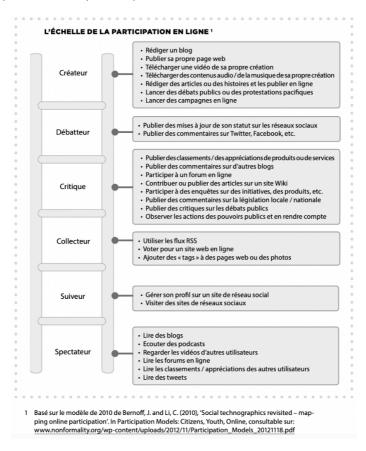




## Annexe 2 - L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION EN LIGNE

Il ne s'agit pas d'une échelle qu'il faudrait grimper pour atteindre le stade ultime de créateur. En fonction des situations, des thématiques ou juste de notre humeur, on peut passer d'un niveau de participation à l'autre.

L'important est de se questionner sur son implication, de s'adapter et de développer un réseau où chaque utilisateur peut faire bénéficier l'autre du stade de participation dans lequel il se positionne.



# **UN BUZZ**



Esprit critique Communication Mise en situation



6-30



Niveau 3



120'

#### APERCU

Activité invitant à penser de manière critique en se glissant dans le rôle d'un groupe de journalistes qui prépare une publication en ligne, traitant de sujets tels que les préjugés, les stéréotypes et le rôle des médias dans la manière de traiter les droits humains.

## **OBJECTIFS**

- Sensibiliser davantage aux médias et à leur approche des droits humains
- Développer des capacités pour la communication et le travail en coopération
- Cultiver le sens des responsabilités et de l'engagement envers le changement social

## MATÉRIEL

- 40-45 photographies tirées des médias sociaux et/ou médias traditionnels
- Papier et stylos à bille pour prendre des notes
- Grandes feuilles de papier A3 ou un tableaupapier
- Marqueurs
- Paires de ciseaux et de lacolle pour chaque groupe
- Tables suffisamment grandes pour permettre aux groupes d'étaler tous leurs papiers
- Pièce suffisamment vaste pour accueillir 2 ou 3 groupes de travail restreints et la séance plénière

## PRÉPARATION

Sélectionner 40 à 45 photos provenant des médias sociaux et/ou médias traditionnels. Note: Rassembler 3 exemplaires de la série des 40 photos, un pour chaque groupe de travail. Etaler une série de photos sur une table.

# DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (90')

- Prendre 7' pour introduire l'activité en expliquant aux participants qu'il s'agit de simuler une soirée au sein de la rédaction d'un média ou d'un groupe de journalistes qui travaillent à la une de leur média. Ces médias sont au service de la collectivité, mais chacun a pour politique d'informer ses lecteurs sur les questions de l'actualité mondiale, y compris sur les droits humains. Présenter un exemple de post à succès, ses caractéristiques et sa mise en page particulière.
- 2. Montrer les photos aux participants. Leur demander de circuler autour de la table en silence et de ne faire aucun commentaire à ce stade. Leur expliquer que ce sont les images avec les quelles ils doivent travailler ; ils peuvent être utilisés et interprétés comme bon leur semble. Cette étape dure 8.'
- 3. Répartir à présent les participants en 3 groupes de travail. Chaque groupe doit imaginer qu'il est une équipe rédactionnelle travaillant pour un média en ligne. Sa tâche consiste à concevoir un post qui sera mis en ligne dès le lendemain. Demander à chaque groupe de choisir un hashtag pour son journal. Mettre à présent les équipes de rédaction au travail. Distribuer à chaque groupe le papier et les crayons, la colle et les ciseaux, mais pas encore les photographies.

Lire les instructions aux participants. Ils vont devoir concevoir la mise en page de leur post. Les groupes disposent d'une bonne heure pour travailler 4 ou 5 nouvelles. Ils doivent se concentrer sur l'impact de leur post; par conséquent, plutôt que de raconter les histoires dans leur intégralité, il leur suffit de choisir les photos, de rédiger les titres, une accroche, des hashtages de leur post. En plus de rédiger le post, ils doivent penser à la

stratégie de diffusion en ligne. Cette étape dure 5.'
Leur suggérer de commencer par débattre des thèmes ou questions qu'ils veulent inclure dans leurs nouvelles. Dites-leur qu'ils recevront les photos du "laboratoire" dans 10'.

- 4. Après 10' de travail en groupe, distribuer les séries de photos, une par groupe. Les groupes disposent de 50' pour terminer leur travail.
- 5. Quand les équipes ont achevé leur post, dites-leur qu'elles ont 10' pour la présenter pour la faire lire à tous les participants. Passer alors au compte rendu et l'évaluation.

## EVALUATION (30')

Commencer par examiner l'activité elle-même et passer ensuite au débat sur les médias, les questions de droits humains et d'engagement, en posant les questions suivantes :

- Comment avez-vous organisé le travail? Avez-vous travaillé tous ensemble, ou individuellement, par 2 ou par 3 pour rédiger différentes "histoires"? Comment avez-vous choisi votre méthode de travail et les histoires à couvrir? Y avait-il un décideur ou bien la prise de décision était-elle collective? Tout le monde a-t-il pu participer et apporter sa contribution?
- Comment les sujets ont-ils été choisis? Etes-vous partis du sujet ou de la photo? Autrement dit, avez-vous d'abord identifié votre sujet puis trouvé une photo pour l'illustrer, ou avez-vous été inspirés par une photo autour de laquelle vous avez imaginé une histoire?
- Quels thèmes ou sujets ont été présentés? Quel était leur rapport avec les droits humains? Certains d'entre vous auraient-ils voulu voir traiter des sujets qui ont été abandonnés? Si oui, pourquoi ces sujets ont-ils été abandonnés?
- Comment peut-on comparer les différents posts? Les mêmes thèmes ou photographies ont-ils été utilisés?
- Différents groupes ont-ils utilisé la même image, mais de manière différente?
- Comment vous tenez-vous informés? Grâce aux journaux, à la télévision, à la radio, à Internet? Pourquoi suivez-vous - ou non - les nouvelles?

- Dans cette simulation, avez-vous essayé de vous baser sur des faits et/ou avez-vous opté pour une présentation créative? Quel est le meilleur moyen de mobiliser l'attention des internautes?
- Quelles sont les posts qui dominent les médias sociaux dans la réalité?
- En général, les infos couvrent-elles convenablement les droits humains?
- Les histoires sont-elles souvent présentées sous l'angle des droits humains?
- Un des principaux points au sujet des médias concerne leur "objectivité".
   Pensez-vous qu'il soit possible de présenter les informations de manière objective? Est-ce souhaitable?
- Quels droits humains ou quelles violations des droits humains les différentes histoires ont-elles illustré?
- Dans leur compte rendu, avez-vous tenté d'exprimer la relation entre la cause et l'effet - par exemple le Nord et le Sud, le développement et l'environnement, les riches et les pauvres ? Comment ces sujets sont-ils généralement présentés par les médias ?
- Quelle idée vous faites-vous des jeunes qui vivent dans d'autres régions du monde ? Dans les pays "riches" ? Dans les pays "pauvres" ?
- Des thèmes importants sont-ils absents des séries de photos?

## CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Pour cette activité, choisir des photos variées et éviter les stéréotypes. L'actualité est souvent riche en meurtres, guerres et autres catastrophes, elle véhicule plus rarement des messages positifs. (Il n'y a pas que la guerre et la famine en Afrique.)

Choisir des photos qui permettent aux participants de retenir des "bonnes" et des "mauvaises" nouvelles. En choisissant les photos, veiller à une représentation équilibrée des âges, des genres, des origines ethniques, des groupes culturels et des situations géographiques, entre autres. Tenir compte du fait que les jeunes s'intéressent aussi aux potins et aux célébrités.

En présentant l'activité, souligner les caractéristiques et la présentation d'un post qui a fait le buzz : le titre, conçu pour accrocher le lecteur, puis le hashtag comme signature et/ou élément de large diffusion (par exemple, #MeToo).

#### NUMÉRISATION

Suivent un bref résumé de l'histoire et le corps principal du texte, tout cela en moins de 250 caractères. Discuter de la manière d'utiliser les photos pour appuyer l'histoire ou attirer l'attention de l'internaute. Insister aussi sur ce que les photos ne montrent pas. Discuter de leur cadrage, destiné à attirer l'œil des lecteurs sur ce que le photographe - ou le rédacteur - veut montrer. Insister aussi sur la façon dont sont rédigés les sous-titres. Il peut être instructif pour cette démonstration d'utiliser un média en langue étrangère; cela permet de faire abstraction du contenu et donc de se concentrer plus facilement sur l'impact.

Encourager les participants à faire preuve de créativité dans leurs idées et la façon de les présenter. Ils peuvent écrire, recadrer les photos et réaliser des bandes dessinées. Ils peuvent choisir un style sérieux, humoristique ou ironique. Selon le groupe, il faudra décider s'il est nécessaire d'aborder ce point ou s'il vaut mieux simplement les laisser faire et voir ce qu'il en ressort.

#### VARIANTES

Une autre façon d'aborder cette activité consiste à présenter un programme d'information radio- ou télédiffusé. Pour travailler sur un programme télévisé, il est fortement conseillé de projeter les images sur un écran à partir d'un ordinateur ou d'un projecteur de diapositives dans une salle sombre, afin de donner aux participants l'impression qu'ils regardent la télévision. Une autre solution consiste à réaliser une page web ou un blog.

## SOURCE

Repères



# LES SPÉCIFICITÉS DU NUMÉRIQUE



Réflexion Esprit critique Communication



6-30



Niveau 2



90'

### APERCU

Activité où le groupe est amené, via une vingtaine d'illustrations, à s'interroger sur les particularités de la communication numérique, les aspects positifs et négatifs de l'hyperconnectivité ainsi que les contenus et comportements face auxquels il faut faire preuve de vigilance.

## OBJECTIFS

- Développer une meilleure compréhension des spécificités de la communication numérique
- Discuter des défis et avantages rencontrés par les jeunes dans l'utilisation d'Internet
- Aborder l'impact d'une modification de comportement sur les aspects d'Internet considérés comme nuisibles

# MATÉRIEL

- Tableau de papier
- Marqueurs
- Exemplaire des illustrations de l'exposition (à imprimer ou projeter)
- Exemplaire du Fascicule quizz pour chaque participant
- Exemplaire des Eléments indispensables à identifier (Annexe)

# DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (60')

Expliquer les objectifs de l'activité, et prévoir un court exercice énergisant afin de dynamiser le début de la session.

## MOTS CLÉS

- Inviter les participants à parcourir l'exposition en duo pendant 15' et noter tout ce qui les interpelle au niveau de la communication en ligne tant dans ses aspects positifs que négatifs.
- Organiser une discussion en plénière de 20' et noter sur un flipchart les contributions de tou(tes) en passant en revue les illustrations, une à une.
   Une liste d'éléments indispensables à identifier (en annexe) fournit la ligne directrice à la facilitation.

### FASCICULE QUIZZ

- Les participants reçoivent un fascicule et disposent de 15' pour parcourir une nouvelle fois l'expo (en solo) et essaient donc d'identifier quelle phrase correspond à quelle illustration.
- S'en suit une discussion en plénière de 10' où l'on donne les résultats et on voit si des choses sont à compléter sur le flipchart mots clés.
- Les participants mettent ensuite le feuillet quizz dans l'urne afin de participer au concours.

## EVALUATION (30')

Utiliser l'échelle croisée de participation en ligne (voir activité Moi sur Internet). S'asseoir en cercle et poser aux participants les questions suivantes :

- Aviez-vous conscience des différents aspects de la communication numérique? Quel élément fut le plus surprenant?
- Pensez-vous à d'autres caractéristiques qui pourraient être explorées?
- Avez-vous des idées concrètes d'action en ligne que nous pourrions mener ensemble au terme de cette activité?



#### SOURCE

Libres Ensemble

## ANNEXE - ELÉMENTS INDISPENSABLES À IDENTIFIER

- Anonymat / déresponsabilisation
- Instantanéité / manque de recul, d'esprit critique
- Itinérance / portée transnationale
- Vie privée / publique
- Longévité des contenus / droit à l'oubli
- Figuration / paraître / exagération (s'inventer une vie, cf Statue de la liberté)
- Solitude / isolement (l'hyperconnexion peut mener à une déconnexion de la sphère hors ligne)
- 3 singes de la sagesse (muet/victime, aveugle/spectateur, sourd/haineux): spectacteur, "qui ne dit mot consent", non assistance à personne en danger, like = couteau dans le dos = kill
- Addiction / drogue (on ne peut pas s'empêcher d'aller voir ce que l'on dit de nous)
- "Think outside the screen": se remémorer qu'il y a quelqu'un de l'autre côté de l'écran
- Rencontre / échange / partage / dialoque
- Réseautage
- ...

Fichiers de l'expo en téléchargement sur www.lebij.be/toolbox/

# ALTER-NARRATIFS : COMMENT RÉAGIR DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE À LA HAINE EN LIGNE ?



Analyse Réaction Communication



6-30



Niveau 2



90'

#### APERCU

Activité invitant les participants à analyser un discours de haine ainsi qu'à concevoir une réaction appropriée tout en développant et s'appropriant une série de conseils pratiques. Les temps de restitution permettent d'extraire une série de "bons réflexes" à avoir lorsque l'on souhaite être acteur de changement sur le web.

## OBJECTIFS

- Analyser un discours de haine en ligne et élaborer une réaction appropriée
- Évoquer les mécanismes de signalement à disposition des internautes
- Aboutir à une liste de conseils pratiques pour Cyber CRACCS (cyber citoyens responsables, actifs, critiques, créatifs et solidaires)

## MATÉRIEL

- Flipchart
- Marqueurs
- Une ou plusieurs captures d'écran de cas à analyser (à imprimer ou à projeter)
- Exemplaire de la Liste de 10 conseils (Annexe)

## DÉROULEMENT DE L'ANIMATION (70')

#### Introduction (10')

- Expliquer aux participants que l'activité a pour but de développer nos compétences de CyberCRACCS.
- Les inviter à définir selon eux un discours de haine. Une définition est ensuite donnée par l'animateur :

Le discours de haine se définit comme toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'into-lérance, qui se manifeste par de la discrimination et de l'hostilité à l'encontre d'un individu ou d'un groupe.

Les types de discriminations sont multiples (âgisme, antisémitisme, homophobie, hostilité envers les immigrés et réfugiés, islamophobie, nationalisme agressif, racisme, sexisme, xénophobie...) et sont d'une intensité variable (de la "moquerie" à l'incitation au crime haineux).

Le discours de haine peut être dirigé contre n'importe quelle personne ou groupe de personnes, pour n'importe quelle raison.

 Les inviter à se mettre en groupes de 5-6 participants et leur expliquer les 2 temps du travail : une phase d'analyse d'une capture d'écran de discours de haine en ligne suivie d'une phase d'élaboration de réaction.

#### Phase 1 - Analyser un discours de haine (30')

En groupes, les participants sont invités à discuter sur base des questions suivantes (15'):

- Pourquoi: Quelle est l'intention derrière la publication de ce contenu?
- Qui: Quel est le public cible?
- Quoi: Quels sont le contenu et les faits/sources?
- Comment: Quel est le ton utilisé? Sur quel support?
- Quand: Quel est le contexte?
- Où: Quelle est la portée géographique et médiatique?

Suit un temps de restitution où chaque question est passée en revue (15').

#### Phase 2 - Concevoir une réaction appropriée (30')

Toujours en groupes, inviter les participants à discuter sur base des questions suivantes (15') :

- Pourquoi: Quels sont les objectifs de ma réaction?
- Qui: A qui s'adresse ma réaction? haineur-s / victime-s / spectateur-s / une combinaison?
- Quoi: Quels sont le contenu et les approches/valeurs garantissant le respect des droits de l'Homme?
- Comment: Quel est le ton utilisé? sur quel support?
- Quand: Quel est le contexte? A quel moment et à quelle fréquence développer cette réaction?
- Où: Quel est le canal utilisé? (Il peut y en avoir plusieurs, en même temps ou à des moments différents, ce qui renvoie à la fréquence).

Suit un temps de restitution où chaque question est passée en revue (15').

## EVALUATION (20')

Amener les participants à identifier une série de conseils pratiques à garder à l'esprit lorsque l'on veut réagir à un contenu haineux sur Internet (Annexe). S'asseoir en cercle et poser les questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti durant cette activité?
- Êtes-vous facilement arrivé à un compromis au sein de chacun des groupes?
- Avez-vous déjà été confronté à un discours de haine en ligne auquel vous auriez aimé réagir mais sans savoir comment?
- Durant la phase de conception d'une réaction, quelles sont les idées qui pourraient être transposées en conseils génériques?



Libres Ensemble



#### ANNEXE - LISTE DE 10 CONSEILS

- L'aspect temporel est essentiel: veiller à répondre rapidement afin de ne pas raviver des sujets et leur donner une visibilité nouvelle s'ils sont tombés aux oubliettes.
- 2. Rester poli: la courtoisie mettra d'autant plus en évidence l'éventuelle agressivité ou le caractère injurieux du post initial, ainsi que des réponses potentielles.
- 3. S'exprimer à la 1ère personne du singulier: ne pas généraliser sa propre vision et/ou s'enliser dans une dichotomie "vous VS nous".
- 4. Éviter le "tu qui tue" et les réactions trop frontales/abruptes, voire les accusations. Cela risquerait de renforcer la position de la/les personne.s avec qui vous interagissez.
- 5. Privilégier la formulation de questions : cela manifeste un intérêt à l'inter locuteur et atteste d'une ouverture au dialogue.
  - Pensez-vous vraiment que...?
  - Faudrait-il alors...?
  - Ne trouvez-vous pas que...?
- 6. Argumenter en nourrissant le fil de discussion d'éléments factuels (formulés ou via des liens).
- 7. Retourner le sens du propos de manière ironique. La dérision peut permettre de démontrer facilement l'absurdité de ce qui est écrit.
- 8. Transposer le propos en essayant d'éveiller l'empathie des spectateurs / haineurs et évoquer l'impact que cela peut avoir de lire ce contenu.
- 9 Rappeler si nécessaire le cadre légal et l'assimilation de ces propos avec des éléments de la vie privée qui seraient apparents.
  - C'est une méthode utilisée par plusieurs associations, notamment dans des échanges faits en privé avec la personne ayant publié un discours de haine. Il ne s'agit évidemment pas de faire un lynchage mais bien de souligner les conséquences et poursuites possibles. Cela peut avoir un effet dissuasif voire clairement positif, puisque nous ne sommes pas toujours conscients de l'impact que notre comportement numérique peut avoir, sur nous-même et sur les autres internautes.
- 10. Se préserver et ne rien prendre personnellement. Être capable de couper court à une discussion qui s'envenime ou tourne en rond.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## SITES DE RÉFÉRENCE

- Bureau International Jeunesse boîte à outils www.lebij.be/toolbox
- Bureau International Jeunesse Droits humains, droits sociaux www.lebij.be/programmes/droits-humains-droits-sociaux
- Conseil de l'Europe Démocratie ici, Démocratie maintenant www.coe.int/fr/web/democracy-here-now
- Conseil de l'Europe Compendium de ressources du Mouvement contre le discours de h@ine www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/compendium-of-resources

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Bureau International Jeunesse (2019), Libres Ensemble boîte à outils
- Conseil de l'Europe (2017), Alternatives Les contre-récits pour combattre le discours de haine
- Conseil de l'Europe (2014), Connexions Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'Homme
- Conseil de l'Europe (2021), Rapport Initial Démocratie Ici, Démocratie Maintenant.
- Conseil de l'Europe (2012), Parole aux jeunes Manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale
- Conseil de l'Europe (2012), Repères Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes
- Conseil de l'Europe (2008), Repères juniors Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les enfants













